

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

LE GUERNO



Juillet
2026



SOMMAIRE

Le Mot du Maire	03
Délibérations du conseil Municipal.....	04-17
La Vie du Village.....	18-27
Bien vivre ensemble	28-33
La Vie Associative	34-37
La Vie Économique.....	38-41
Communauté de Communes Arc Sud Bretagne	42-43
Office de Tourisme Damgan La Roche-Bernard	44
Services	45
Infos diverses.....	46
Dates à retenir	48



Un sujet à proposer dans le prochain bulletin ?

Contactez la mairie
au 02.97.48.94.76
ou mairie@leguerno.fr



Horaires de la Mairie

Lundi :	8h00-12h00 / 13h30-17h15
Mardi :	8h00-12h00
Mercredi :	8h00-12h00
Jeudi :	8h00-12h00
Vendredi :	8h00-12h00 / 13h30-17h15

LE MOT *du* MAIRE

Chères Guernotaises, chers Guernotais,

Le printemps s'achève et laisse désormais place à l'été. Cette saison est souvent synonyme de journées plus longues, de beau temps et d'un rythme plus apaisé. Après des mois riches en activités et en projets, chacun pourra, je l'espère, profiter de cette période pour se ressourcer, partager des moments en famille ou entre amis, et prendre un repos bien mérité avant d'aborder la rentrée avec énergie et sérénité.

L'été est également signe d'animations festives et de convivialité. Les rendez-vous organisés sur notre commune sont autant d'occasions de se retrouver, d'échanger et de renforcer les liens qui font la richesse de notre vie locale. Je tiens à remercier chaleureusement les associations, les bénévoles ainsi que l'ensemble des personnes qui s'investissent pour faire vivre Le Guerno et proposer des moments de partage appréciés de tous.

Depuis l'installation du nouveau conseil municipal, les élus se sont pleinement investis dans leurs missions au service de la commune. Les différentes commissions municipales sont désormais en place et ont débuté leurs travaux. Je me réjouis également que plusieurs habitants aient manifesté leur souhait de s'y investir en intégrant certaines commissions.

La vie municipale repose avant tout sur l'engagement, l'écoute et le travail collectif. Les commissions constituent des lieux privilégiés d'échange, de réflexion et de construction des projets. Elles permettent à chacun de mieux appréhender les enjeux de notre commune, de contribuer aux réflexions en cours et de faire émerger des propositions concrètes au service de l'intérêt général.



Au-delà de l'action municipale, notre commune est également représentée au sein de différentes instances intercommunales où se préparent de nombreux projets qui auront un impact sur notre quotidien. La participation active à ces travaux est essentielle pour comprendre les dossiers, porter la voix de Le Guerno et contribuer efficacement aux décisions qui concernent notre territoire.

La démocratie locale repose sur le dialogue, l'écoute et le respect des points de vue de chacun. Les échanges, les remarques et les propositions sont toujours les bienvenus lorsqu'ils s'inscrivent dans une démarche constructive et tournée vers l'intérêt général. C'est dans cet esprit que les contributions de chacun, habitants et élus, permettent d'enrichir la réflexion collective et de faire progresser les projets au service de notre commune.

Concernant les projets communaux, plusieurs dossiers avancent concrètement. La construction des quatre maisons de Rinsquivy progresse conformément au calendrier prévu, constituant une étape importante pour le développement de l'offre de logements sur la commune. Par ailleurs, le travail se poursuit sur le futur lotissement Nord, dont le permis d'aménager devrait être déposé fin juillet. Ces projets témoignent de notre volonté d'accompagner le développement de Le Guerno de manière réfléchie et adaptée aux besoins de ses habitants.

Après cette parenthèse estivale, la rentrée sera l'occasion de poursuivre le travail engagé et de continuer à faire avancer les projets au bénéfice de tous. D'ici là, profitons pleinement de cette période estivale, de ses moments de détente et des nombreuses occasions de partage qu'elle nous offre.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je vous souhaite un très bel été, placé sous le signe du repos, de la convivialité et des beaux moments partagés.

Nadia Christmann

UNE DISTINCTION POUR SALUER L'ENGAGEMENT DE GÉRARD GUILLOTIN

Le mercredi 4 mars 2026, à la Maison des Damganais, Gérard Guillotin a reçu la médaille du Sénat des mains du sénateur Simon Uzenat, en reconnaissance de son engagement au service de la commune après deux mandats en tant que maire de Le Guerno.

Cette distinction honore son dévouement républicain et son investissement constant au bénéfice des Guernotaises et des Guernotais. À cette occasion, Gérard Guillotin a rappelé l'importance du travail collectif : *«Un bon maire, c'est un chef d'orchestre avec de l'expérience, un bon esprit d'équipe, du respect et de l'humanité. Je salue le travail et l'engagement des élus et des agents municipaux, car sans eux, rien n'est possible.»*

Il a également rendu hommage à ses prédécesseurs, Pierre Bocéno, Paul Jehanno et Aline Serazin, soulignant l'empreinte qu'ils ont laissée à travers les projets et actions menés pour la commune.

Gérard Guillotin a conclu avec émotion : *«Je n'ai pas tenu ce rôle pour avoir un merci. Ce n'était pas une contrainte, j'ai travaillé pour l'ensemble des Guernotais.»* Avant d'ajouter que cette médaille représente également une reconnaissance pour le village tout entier.



FINANCES COMMUNALES

Le vote du budget communal est toujours un moment déterminant de la vie municipale. Il fixe le cap, établit les priorités et, surtout, il reflète nos engagements : préserver notre cadre de vie, améliorer le quotidien de chacun et anticiper les besoins de demain.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Lors de la séance du 12 février, le conseil municipal de Le Guerno a adopté à l'unanimité le compte financier unique 2025 de la commune.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

988 913,45 €

Pour la commune, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées **au titre des prestations fournies à la population** (périscolaire, restaurant scolaire...), aux **impôts locaux**, aux **dotations de l'état** et aux **autres participations**.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

726 967,36 €

Les dépenses réelles de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des **bâtiments communaux**, les **achats**, les **fournitures**, les **prestations de services**, les **subventions** versées aux associations, les **participations** aux **différents syndicats**, les **salaires des agents communaux**, les **indemnités** et les **intérêts d'emprunts**.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

807 266,09 €

Les recettes d'investissement reposent sur des recettes ponctuelles comme les **subventions**, les **emprunts** ou les **excédents de résultats antérieurs**.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

245 068,27 €

Les dépenses d'investissement concernent des **acquisitions de matériels, travaux**, ou **acquisitions foncières**, les **remboursements en capital des emprunts**, ainsi que le **déficit d'investissement de 2024**.

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	726 967,36 €
Recettes	988 913,45 €
Excédent 2024	0 €
Excédent global	261 946,09 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses	245 068,27 €
Recettes	807 266,09 €
Déficit 2024	-673 571,43 €
Déficit global	-111 373,91 €
Excédent global des restes à réaliser	25 369,30 €
Excédent global de clôture des 2 sections (FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT)	175 941,48 €

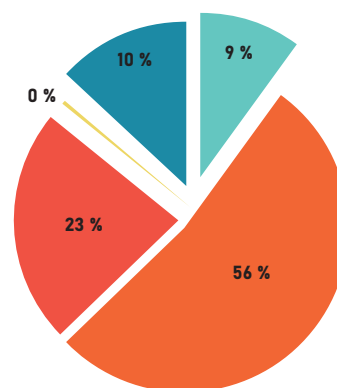


RECETTES ET DÉPENSES GLOBALES 2025

(hors cession d'immobilisation)

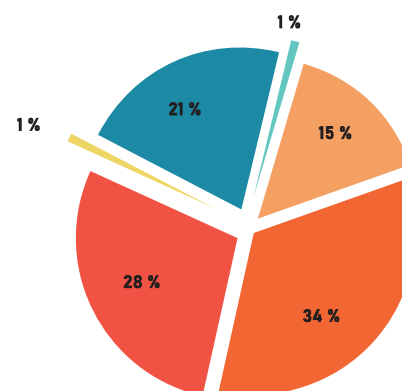
LES RECETTES 925 629,91 €

- Autres produits de gestion courante et recettes exceptionnelles > 9%
- Produits de services (cantine, budgets annexes...) > 10%
- Report de fonctionnement > 0%
- Dotations et participations > 23%
- Impôts et Attributions > 56%



LES DÉPENSES 925 629,91 €

- Charges financières > 1%
- Charges à caractère générales > 21%
- Amortissement > 1%
- Autres charges de gestion courante et charges exceptionnelles > 15%
- Charges à caractère générales > 34%
- Excédent > 28%



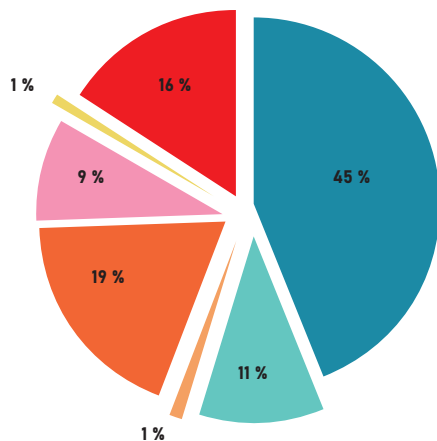
BUDGET PRIMITIF 2026

Lors de la séance du 5 mars, le conseil municipal de Le Guerno a adopté à l'unanimité le budget primitif 2026 qui constitue le plan de route de l'année 2026. Il liste les dépenses et les recettes permettant de faire fonctionner les services et de financer les projets avec l'obligation stricte d'être à l'équilibre.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 115 599,59 €

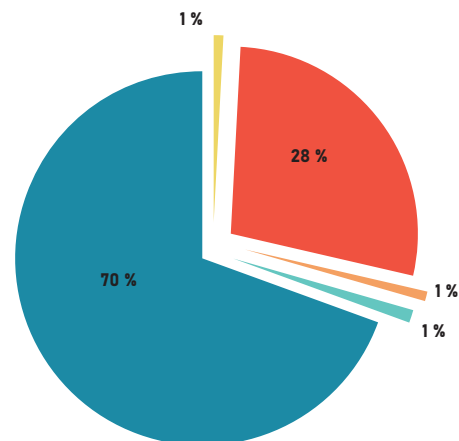
- Impôts et taxes > 45%**
- Loyers, excédent des budgets annexes > 11%**
- Atténuation charges personnel > 1%**
- Dotation de l'État > 19%**
- Produits des services > 9%**
- Reprise amortissement, opération de transfert > 1%**
- Excédent de 2025 - fonctionnement > 16%**



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 511 388,91 €

- Dotations, fonds divers > 1%**
- Subventions > 28%**
- Amortissement > 1%**
- Produits de cession > 1%**
- Auto-financement et autres > 70%**



VOIRIE

29 000,00 €

Dont : Travaux, étude et fourniture de voirie.

CADRE DE VIE

8 000,00 €

Dont : Entretien et valorisation des espaces verts, fourniture de matériel pour le fleurissement...



DÉPENSES PAR SECTEURS

OPÉRATION D'ORDRES

396 273,50 €

Dont : Amortissements, les dépréciations, virement entre sections, résultat 2025, dégrèvement.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

701 000,00 €

Dont : Dépenses fiscales, assurances, frais d'exploitation de l'administration générale, frais de personnel, compensation de transfert de compétences...

INFRASTRUCTURE, BÂTIMENT, PATRIMOINE

1 223 700,00 €

Dont : Réfection et équipements des bâtiments communaux et des salles (église, salle polyvalente, stade...), mise en place de la fibre, construction des logements.

SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE ET FAMILLE

110 000,00 €

Dont : Restaurant scolaire, garderie, école.

FONCIER

56 015,00 €

Dont : Acquisitions foncières voie vélo, étude pour lotissement Zone Nord.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

13 000,00 €

Dont : Subventions aux associations, bibliothèque...

REMBOURSEMENT DE LA DETTE

80 000,00 €

Dont : Intérêts de la dette, capital de la dette.

LOTISSEMENT LE PRÉ AUX CHEVAUX (BUDGET ANNEXE)

Le budget de fonctionnement du lotissement «Le Pré aux Chevaux» s'élève à **51 918,11 €** en 2026 contre un budget de **5 622,73 €** en 2025. Le budget d'investissement est de **1 000 €**.



COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses	5 622,73 €
Recettes	0 €
Excédent 2024	46 540,84 €
Excédent global	40 918,11 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	0 €
Recettes	0 €
Excédent 2024	1 000 €
Excédent global	1 000 €

Excédent global de clôture des 2 sections	41 918,11 €
---	-------------

En 2025, les dépenses correspondent à la fin de la facturation des travaux de viabilisation des lots.

BUDGET PRIMITIF 2026

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses	51 918,11 €
Recettes	51 918,11 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	1 000 €
Recettes	1 000 €





CAMPING (BUDGET ANNEXE)

Le budget de fonctionnement du camping s'élève à **155 067,72 €** en 2026 contre un budget de **129 877,49 €** en 2025. Le budget d'investissement est de **80 944,68 €**.



COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses	129 877,49 €
Recettes	127 633,90 €
Excédent 2024	23 511,31 €
Excédent global	21 267,72 €

SECTION INVESTISSEMENT

Recettes	27 309,66 €
Excédent 2024	45 758,56 €
Excédent global	17 433,06 €
	35 881,96 €
Excédent global de clôture des 2 sections	57 149,68 €

BUDGET PRIMITIF 2026

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses	155 067,72 €
Recettes	155 067,72 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	80 944,68 €
Recettes	80 944,68 €

Les résultats de 2025 restent stables par rapport à l'année 2024 malgré une baisse du nombre de fréquentation au camping.

LOTISSEMENT SECTEUR DE RINSQUIVY (BUDGET ANNEXE)

Le budget de fonctionnement du camping s'élève à **129 225,09 €** en 2026 contre un budget de **53 220,09 €** en 2025. Le budget d'investissement est de **99 986,71 €**.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses	53 220,09 €
Recettes	53 220,44€
Excédent 2024	0 €
Excédent global	0,35 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	53 220,09 €
Recettes	0 €
Excédent 2024	0 €
Excédent global	- 53 220,09 €

Excédent global de clôture des 2 sections	- 53 219,74 €
---	---------------



En 2026, comme en 2025, sont prévus les travaux de viabilisations des lots du lotissement.

BUDGET PRIMITIF 2026

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses	129 225,09 €
Recettes	129 225,09 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	99 986,71 €
Recettes	99 986,71 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026

Les taux d'imposition votés par la commune sont en augmentation de 1% soit :

- Taxe d'habitation :	16,18 %
- Foncier bâti :	34,50%
- Foncier non bâti :	54,25 %



ZONE 1AU AU NORD DU BOURG : LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRE POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le projet du lotissement de la Zone Nord poursuit son avancée

La municipalité poursuit activement le développement du futur lotissement de la Zone Nord, un projet structurant pour l'avenir de la commune.

Ce nouvel aménagement prévoit la création de 26 lots permettant l'implantation de 32 habitations. Il contribuera à répondre à la demande croissante de logements tout en accompagnant le développement maîtrisé de notre territoire.

Les études se poursuivent et le dépôt du permis d'aménager est prévu au cours de l'été. Cette étape essentielle permettra ensuite de lancer les consultations et appels d'offres nécessaires à la réalisation des travaux d'aménagement.

Si le calendrier est respecté, la commercialisation des terrains pourrait débuter au cours de l'année 2027.

À travers ce projet, la commune affirme sa volonté d'accueillir de nouveaux habitants, de soutenir la vitalité de son école, de ses associations et de ses commerces, tout en veillant à préserver un cadre de vie de qualité.

QUATRE NOUVEAUX LOGEMENTS LOCATIFS EN COURS DE CONSTRUCTION A RINSQUIVY



Les travaux de construction des quatre maisons individuelles à ossature bois avancent à un rythme soutenu sur la commune.

Conçues selon les exigences de la réglementation environnementale RE2020, ces habitations offriront de belles performances énergétiques tout en garantissant un confort de vie optimal à leurs futurs occupants.

Chaque logement disposera de trois chambres, répondant ainsi aux besoins des familles souhaitant s'installer sur notre territoire. D'ici la fin du mois de juillet, les constructions devraient être mises hors d'eau et hors d'air, marquant une étape importante dans l'avancement du chantier.

La livraison de ces logements est prévue au cours du premier trimestre 2027. Leur mise en location permettra de renforcer l'offre locative sur la commune et de favoriser l'accueil de nouvelles familles.

La municipalité se réjouit de voir ce projet se concrétiser, contribuant ainsi au dynamisme et à l'attractivité de notre commune.



TRAVAUX DE L'ÉGLISE



Suite à la mise en place de la nouvelle équipe municipale, et pour la poursuite des dossiers en cours, les élus ont souhaité prendre contact avec l'Architecte des Bâtiments de France, Madame BOULAY.

Elle s'est déplacée sur la commune le mardi 19 mai 2026 ; l'occasion de se présenter et de faire le point, notamment sur les travaux futurs de l'église.

Après un état des lieux complet du bâtiment, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, il a été convenu d'organiser prochainement une visite approfondie en présence des services de l'État et de l'ingénieur du patrimoine. Cette démarche permettra d'établir un diagnostic global de l'édifice et de définir un programme pluriannuel de travaux cohérent et réaliste.

L'objectif est d'anticiper les interventions nécessaires sur plusieurs années, de hiérarchiser les priorités et d'engager dès à présent les échanges avec les différents partenaires financiers susceptibles d'accompagner la commune dans ce projet de préservation du patrimoine.

Toutefois, un consensus s'est dégagé sur le caractère prioritaire du traitement des fondations de la sacristie. Celles-ci font l'objet depuis plusieurs années de mesures de consolidation provisoires qui, bien qu'efficaces, ne constituent pas une solution pérenne ni satisfaisante sur le plan esthétique. Cette intervention devra donc être engagée en priorité.

Dans un second temps, les travaux porteront sur l'amélioration et la mise aux normes des espaces intérieurs de l'église, notamment la réfection de l'installation électrique, la remise en état des planchers ainsi que l'adaptation du chœur avec le retournement de l'autel, afin de répondre aux usages actuels tout en respectant le caractère patrimonial du bâtiment.

SIAEP DE QUESTEMBERT

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur la demande de retrait de la commune de Noyal-Muzillac, au Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable de la région de Questembert à compter du 1^{er} janvier 2027.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), cette demande de retrait exige le vote des communes membres. Pour rappel, la commune de Noyal-Muzillac adhère au **SIAEP de Questembert** depuis 1964, pour une partie de son territoire (200 logements) pour la seule compétence «eau potable». La commune souhaite transférer cette compétence pour la totalité de son territoire au syndicat **Eau du Morbihan** à compter du 1^{er} janvier 2027.

OGECE École Sainte-Anne

DEMANDE DE SUBVENTIONS

ARBRE DE NOËL 2026

L'enveloppe allouée pour l'Arbre de Noël s'élevait à 9 euros par élève pour l'année 2025. Sur proposition de l'OGECE, les élus ont validé à l'unanimité le maintien de cette participation financière à l'identique pour l'année 2026.

FOURNITURES SCOLAIRES 2026

L'enveloppe allouée aux fournitures scolaires s'élevait à 55 euros par élève pour l'année 2025. Sur proposition de l'OGECE, les élus ont validé à l'unanimité le maintien de cette participation financière à l'identique pour l'année 2026.

SORTIES SCOLAIRES 2026

L'enveloppe allouée aux sorties scolaires s'élevait à 3 000 euros pour l'année 2025. Sur proposition de l'OGECE, les élus ont validé à l'unanimité le maintien de cette participation financière à l'identique pour l'année 2026.



OGEC École Sainte-Anne FIXATION DES PARTICIPATIONS POUR L'ANNÉE 2026

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le montant des participations aux frais de fonctionnement des classes sous contrat d'association pour l'année 2026.

Répondant favorablement à la demande de l'OGEC, le Conseil Municipal maintient sa participation aux dépenses de fonctionnement pour les élèves de maternelle et d'élémentaire au même niveau qu'en 2025, soit :

- **1 587 € par élève de maternelle,**
- **530 € par élève d'élémentaire.**

Une prise en charge encadrée par le Code de l'éducation précise que les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association sont prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN 2026

Les associations avaient jusqu'au 30 mai pour déposer en mairie une demande de subvention. Une seule association a déposé sa demande : la FNACA.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les montants des subventions accordées aux associations pour l'année 2026 :

Société de chasse Le Guerno	350,00 €
FNACA Le Guerno	250,00 €
Association des donneurs de sang du canton de Muzillac	100,00 €
Union départementale des Sapeurs-Pompiers du Morbihan	200,00 €

Depuis 2026, des subventions exceptionnelles ont également été accordées à :

- ASSA Le Guerno : 1 000 € pour l'organisation des 60 ans du club de football
- Amicale des Pompiers de Péaule : 400 € pour l'organisation de la Sainte Barbe sur la commune.

CAMPING MUNICIPAL

C'est reparti pour une saison au camping municipal !

Comme l'an passé, les vacanciers ont le plaisir d'être accueillis par **Corinne, Véronique et Maryline** (en renfort cet été).

Elles ne chôment pas toutes les 3 ! Préparation des chalets, nettoyage des sanitaires, accueil des vacanciers, des campeurs, des colonies, réservations, états des lieux, renseignements touristiques,....

Les journées sont bien remplies !

Merci à toutes les 3 pour leur travail et leur gentillesse auprès des vacanciers !



AIRE DE CAMPING-CARS

Les petits mots laissés par les camping-caristes parlent d'eux-mêmes...



Merci à la Municipalité
de Le Guerno et ses
bénévoles !
① pour nous accueillir sur
cette aire dans un cadre sublime
② pour ses commerçants fort
sympathiques et accueillants
Bravo à vous tous !!

Merci à la ville
pour cette belle
Aire de Camping Car.
Nous profitons des 2
magasins à côté qui sont
superbes et accueillants.
Petite participation.
Cordialement.
Des Bretons

Merci pour votre accueil
Merci pour les commerçants
qui sont au top.
Petit bonus à la boulangerie
- Produits de grande qualité
BRAVO Hôlerie Verdeé
et Arkel.

Un grand merci à la municipalité
et à toute la population d'avoir
eu la gentillesse de nous offrir
gratuitement cet espace bien aménagé
et si agréable.
Nous apprécions aussi sa situation
où nous pouvons acheter notre pain,
quelques victuailles et se restaurer.
Nous reviendrons - ce village est
magnifique et doté de nombreuses
promenades magnifiques.
Arons acheté également du miel
de Anne Marie PY.
Merci ! merci ! merci !
Jean-Louis et Aude





Crédit photo © Branféré

Le conseil municipal a validé la reconduction de la convention annuelle avec le Parc de Branféré. À la clé ? Des conditions d'accès privilégiées pour les habitants, les scolaires et le personnel communal pour l'année 2026.

En contrepartie de ces avantages, la municipalité s'engage à verser une somme forfaitaire de 1 700 € au Parc de Branféré, sur présentation d'une facture exigible dès la signature de la convention.

Quels sont les avantages pour les habitants ?

Tarifs réduits sur les abonnements : Les résidents de la commune (qu'il s'agisse d'une résidence principale ou secondaire) ainsi que le personnel de la mairie (et leurs ayants-droits) bénéficient d'un tarif privilégié sur la carte d'abonnement.

Pour nos aînés (CCAS) : Les habitants de plus de 65 ans profiteront d'un accès gratuit au Parc dans le cadre d'une sortie de groupe organisée par le CCAS, sous réserve d'une réservation au restaurant de Branféré.

Pour les enfants et les scolaires : L'accès est entièrement gratuit pour les élèves de l'école Sainte-Anne lors d'une sortie scolaire, ainsi que pour les enfants et leurs accompagnateurs dans le cadre des ateliers du mercredi.

Comment obtenir votre carte d'abonnement à tarif privilégié ?

Les personnes éligibles sont invitées à se rendre en mairie munies des pièces justificatives suivantes :

- > Une pièce d'identité
- > Un justificatif de domicile
- > Le livret de famille (notamment pour l'inscription des ayants-droits)

CAMPAGNE DE PIÉGEAGE DE RAGONDINS

Le ragondin est considéré comme un animal nuisible. Il a des impacts négatifs sur notre environnement et occasionne des dégâts : effondrement des berges, affaiblissement des digues, piles de ponts et ouvrages, attaque aux cultures (maïs, jeunes plantations de peupliers...), diminution importante du couvert végétal en zone humide.

Ce rongeur véhicule également plusieurs maladies, dont certaines sont transmissibles à l'homme et aux animaux domestiques. Le problème majeur est que cette espèce n'a pas de prédateur naturel en France.

Cette année, la campagne de piégeage intensif des ragondins s'est déroulée du 20 mars au 28 avril sur notre commune. 23 ragondins ont été capturés durant cette période.

Au total, ce sont 57 ragondins qui ont été capturés sur toute l'année (60 l'année dernière).

Cette campagne de piégeage est nécessaire pour limiter les populations de ces animaux nuisibles. Si nous laissons faire, leur nombre exploserait ! Merci aux promeneurs de respecter la pose des cages.

Et merci aux 7 piégeurs pour leur aide : Pascal RENOU, Guillaume LOLICART, Robert LUCAS, Christian JUHEL, Noël de la BOUVRIE, Hubert JEHANNO, Didier RIVAL.



Vous n'avez pas encore téléchargé l'application sur votre téléphone portable ?

Simple et pratique, l'application PanneauPocket vous envoie directement des notifications utiles de la mairie de Le Guerno.

Les plus de PanneauPocket : Sans publicité, facile à installer, sans création de compte (=anonyme), sans récolte de données personnelles.

Comment installer PanneauPocket sur votre téléphone ?

- 1 - **Téléchargez** gratuitement l'application depuis votre store.
- 2 - **Recherchez** LE GUERNO.
- 3 - **Cliquez sur le cœur** pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel.

Vous pouvez également suivre la vie du village sur FACEBOOK sur la page officielle «Commune de Le Guerno» ou en scannant ce QR code :



Vous pouvez aussi scanner ce QR code :



Vous souhaitez suivre toute l'actualité de la commune directement sur votre ordinateur ? C'est possible !

Rendez-vous sur <https://urlz.fr/ovol> pour ne rien manquer.



Communiqué de presse

PATRIMOINES DE BRETAGNE



Crédits des photos lauréates 2025 :
Jean-Luc LE BORGNE - Mickaël
LARREUR - Kateryna SHCHERBAKOVA



Photographiez les patrimoines de Bretagne !



#OBJECTIF
PATRIMOINES
CONCOURS PHOTO

Du 15 mai au 23 septembre 2026

Inscription et informations :

WWW.PATRIMOINES-DE-BRETAGNE.FR

© Photos : Jean-Luc LE BORGNE, Mickaël LARREUR, Kateryna SHCHERBAKOVA

Concours photos #Objectifs Patrimoines : le patrimoine dans les détails

Du 15 au 23 septembre 2026, le concours photo #Objectif Patrimoines revient pour sa 8e édition. Nouvelle édition, nouveau défi : 75 communes labellisées deviennent le terrain de jeu des photographes amateurs, invités à accompagner chaque image d'une phrase évocatrice.

De la Fête de la Bretagne aux Journées Européennes du Patrimoine, le concours propose de révéler une Bretagne inattendue : un détail discret dans un paysage, une singularité architecturale, un geste, un savoir-faire... Et si le patrimoine breton se cachait là où on ne l'attend pas ?



Une édition renouvelée, ouverte à tous

Organisé par les réseaux des Communes du Patrimoine Rural et des Petites Cités de Caractère® de Bretagne, le concours s'étend cette année à 75 communes labellisées, principalement en milieu rural.

Sa singularité : associer image et écriture. Chaque photographie est accompagnée d'une phrase comme un écho — une émotion, une surprise, un regard.

Parce qu'au fond, ce n'est pas seulement ce que l'on regarde qui compte, mais la manière dont on le regarde.

Une aventure collective au cœur des patrimoines bretons

Depuis son lancement en 2019, le concours ne cesse de grandir : plus de 1 450 participants ont déjà pris part à l'aventure et plus de 4 200 photographies ont été partagées.

Année après année, ces images composent une mosaïque vivante de la Bretagne : ruelles, façades, paysages, gestes, détails insolites... Autant de regards qui témoignent de la richesse et de la diversité des patrimoines bretons, qu'ils soient visibles ou plus discrets, matériels ou immatériels.

20 regards récompensés

Chaque participant peut proposer jusqu'à 3 photographies, chacune accompagnée d'une courte phrase.

Un jury de professionnels de l'image et d'acteurs du patrimoine sélectionnera 20 lauréats, dont un Grand Prix, en s'appuyant sur des critères concrets : qualité de la prise de vue, originalité du regard, capacité de l'image à raconter une histoire et respect de la thématique.

À la clé :

- 1er prix : un bon d'achat culturel de 200 €
- 2e prix : un bon d'achat culturel de 50 €.
- Les lauréats suivants, des entrées gratuites pour des sites touristiques situés dans les cités labellisées.

Les résultats seront annoncés le 15 octobre 2026. Les photos primées seront présentées dans une galerie en ligne et mises en avant sur les réseaux sociaux, aux côtés des images marquantes des éditions précédentes.

À vos objectifs : le patrimoine est là, tout autour de nous, il n'attend qu'un regard pour se révéler.

Candidatures ouvertes sur www.patrimoines-de-bretagne.fr/concours-photo

Patrimoines de Bretagne

1c, 1d Avenue Belle fontaine
CS 71777 - 3557 Cesson-Sévigné Cedex

#OBJECTIF
PATRIMOINES

Contact presse : Walid Houaidj
walid.houaidj@patrimoinesdebretagne.bzh
06 31 99 53 64

Bulletin Municipal / Le Guerno / été 2026 / 17

ÉCOLE SAINTE-ANNE

2, Place des Lots 56190 LE GUERNO

Tél. : 02 97 42 97 85

Em@il: eco56.stean.le-guerno@e-c.bzh



Actualités
& infos
pratiques



LE CARNAVAL ET LE REPAS DE L'ÉCOLE

Le carnaval de l'école a eu lieu le samedi 14 mars 2026. Les enfants ont défilé au son de musiques festives, pour traverser les différents lieux du village. Tout le monde est venu déguisé, et le bonhomme carnaval réalisé par les enfants était présent aussi. Quel plaisir pour les enfants, un beau moment de plaisir et de partage.

Nous nous sommes tous retrouvés à la salle des sports pour déguster ensemble le repas de l'école organisé par l'APEL.

Merci à tous pour cette belle manifestation et votre investissement.





LE RÉCITAL

Mardi 7 avril, a eu lieu le récital de l'école Sainte-Anne du Guerno. Les élèves de la PS au CM² ont interprété différents chants appris tout au long de l'année avec Adeline, l'intervenante de musique.

Une vente de lasagnes était proposée à la sortie de l'église par l'APEL.

RECONTRE SPORTIVE DES MATERNELLES

La rencontre sportive «**Les Olympuces**» des classes maternelles avec l'ensemble du réseau a eu lieu le vendredi 5 juin 2026. 350 élèves des classes de petite section, de moyenne section et de grande section se sont retrouvés au terrain des sports du Guerno pour partager ensemble des ateliers sportifs comme, le tir au but, le chat gourmand, les échasses, trottinettes, vélos, courses en sacs, préparés par leurs enseignants.

Les élèves ont terminé cette matinée par un pique-nique et des chansons. Cambuse, foils, safrans sont autant de termes qui n'ont plus de secret pour nos moussaillons en herbe... Pour clore cette matinée, surprise VIP avec la visite à l'Imoca de Samantha Davies actuellement en travaux après sa course autour du monde. Après une pause bien méritée, L'après-midi fut tout aussi riche. Les CP CE se sont mis dans la peau d'un skipper et les CM ont abordé la météo à travers des travaux pratiques. Avant de reprendre la route du retour, pause goûter sur la plage de Larmor Plage. Une très belle journée pour tout le monde !!

PROJETS DE MOSAÏQUE

Cette année, les élèves de l'école Sainte-Anne ont suivi des cours de mosaïque avec **Pascal LEGRAND** (mosaïste) qui les a initiés à cet art visuel nouveau pour les enfants.



Ils ont découvert les différentes étapes : du dessin à la pose des tessels. Le premier projet a consisté à reproduire le logo de l'école sous la forme d'une mosaïque. Ce 1^{er} travail a abouti en février et les élèves peuvent observer leur mosaïque tous les matins en arrivant à l'école.

Après cette initiation, les élèves avec l'appui de Pascal, ont réfléchi à la création d'une nouvelle mosaïque sur le thème de la tolérance, la solidarité et le partage. Les nombreux échanges et dessins ont abouti à l'élaboration d'une fresque sur laquelle les élèves ont posé les tessels pendant plusieurs semaines.

Dans plusieurs années, les élèves, en passant devant leur école, se souviendront de cette expérience riche et constructive.

RASSEMBLEMENT DES CHORALES

Lundi 1^{er} juin, a eu lieu le rassemblement des chorales des écoles volontaires du bassin vannetais au Théâtre des Arts vivants à Arradon.

Au cours de cette journée, les élèves du Cp au cm² ont interprété 5 chants qu'ils répétaient tous les lundis avec Adeline, notre intervenante en musique. Nos élèves devaient apprendre le flash mon aux autres élèves des autres écoles. Ce fut un véritable succès. Même les étudiants présents sur le site se sont pris au jeu.

SORTIE SCOLAIRE À PLANÈTE SAUVAGE

Le mardi 16 juin, tous les élèves de l'école Sainte-Anne de la PS au CM² sont allés visiter le parc de Planète Sauvage à Port Saint-Père à côté de Nantes.

Après un départ de l'école à 8h, la matinée a été consacrée à un raid 4x4 d'une durée de deux heures à l'intérieur d'un véhicule aménagé (camion 4x4). Après un pique-nique bien apprécié pour se remettre de leurs émotions avec les animaux sauvages, les élèves sont partis à la découverte d'un village de brousse et ont assisté à un spectacle de dauphins. Les élèves, avec des souvenirs pleins la tête, se sont empressés de raconter à leurs parents leur journée sur cette planète sauvage en territoire animal.



MULTISPORTS

Depuis une quinzaine d'années, la mairie travaille avec Profession Sport 56 pour proposer les séances de multisports aux enfants de 4 à 10 ans à la salle omnisports après l'école.

Ils apprécient de se retrouver en dehors de l'école pour se dépenser et s'initier au sport sous forme de jeux (loup sur ligne, citadelle, poule-renard-vipère, microbe,...)

Cette année 2025-2026, le multisports était proposé le mardi soir de 17h30 à 18h30. Le groupe, encadré par Manon de Profession Sport, était composé de 10 enfants

Les inscriptions pour l'année 2026-2027 seront possibles par le biais du dossier d'inscription « cantine/garderie » qui sera adressé par courrier cet été pour les enfants scolarisés à l'école Sainte-Anne.

Il est également possible de retirer un dossier directement à la mairie de Le Guerno à compter du 3 août, ou en faire la demande à mairie@leguerno.fr

Les tarifs pour la rentrée de septembre seront votés lors de la prochaine réunion du Conseil municipal prévue courant juillet
Pour rappel, les tarifs l'année passée étaient les suivants :

- 70 € pour les enfants de la Commune de LE GUERNO soit 1.94 € la séance.

- 75 € pour les enfants extérieurs à LE GUERNO, soit 2.08 € la séance.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

L'été est de retour et peut-être, à l'horizon, un peu de repos, un peu de vacances....

Un temps pour se poser et profiter des nombreuses lectures que vous offre la bibliothèque municipale.

En effet, et comme chaque début d'année, l'équipe des bénévoles vous propose des nouveautés achetées avec les fonds propres de la commune. Romans, romans policiers pour le rayon adulte et BD, romans jeunesse et albums pour les plus jeunes sont venus agrémenter les présents.

En plus de ces «nouveautés 2026», en mai dernier, 4 bénévoles sont allés renouveler le «stock» des ouvrages prêtés par la Médiathèque Départementale de Vannes (une des 4 médiathèques départementales du Morbihan).

Ce sont plus de 300 ouvrages qui sont arrivés dans les rayons de la bibliothèque.

N'hésitez donc plus à franchir la porte de la bibliothèque pour venir découvrir les différents ouvrages et les emprunter pendant l'été.

Pour information, l'adhésion est de 6 euros pour toute la famille, même pas le prix d'un livre enfant et si vous ne trouvez pas l'ouvrage que vous cherchez, nous pouvons toujours le commander à la médiathèque de Vannes ou tout simplement l'acheter s'il peut plaire à l'ensemble des adhérents.

Pendant l'été, la bibliothèque ne sera OUVERTE que les samedis matin. Réouverture aux horaires habituels le mardi 1^{er} septembre.

Autre information importante, **Laurence CANO**, responsable de la bibliothèque depuis janvier 2018 laisse la place à **Eliane COUTIAUX**, bénévole depuis octobre 2018. **Merci à elles deux et également à toute l'équipe pour leur investissement, leur présence et leur disponibilité.**



L'équipe des bénévoles de la bibliothèque

DÉFI LECTURE EN PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE

2^{ème} défi lecture organisé par la bibliothèque en lien direct avec la municipalité.

L'année dernière, **Céline de la Bouvrie**, ancienne adjointe, avait proposé un défi lecture aux élèves de CM1-CM2. Immédiatement, Stéphane Mignet, enseignant de ces classes à l'école s'est engagé dans l'aventure ainsi que la bibliothèque, porteur et partenaire du projet. L'idée étant de proposer aux élèves des thèmes, un «défi» dont le support est un livre. Un livre, connu, pas connu, à emprunter parmi les ouvrages de la bibliothèque ou à la maison, chez les grands parents ou chez des amis...

L'expérience a été tellement positive que nous avons reconduit le défi lecture cette année. 13 défis ont été préparés en amont par Stéphane et Laurence.

Pour exemple : «Présente-nous un livre sorti l'année de ta naissance», «Présente-nous un livre que tes parents lisaient lorsqu'ils avaient ton âge», «Présente-nous un livre sur un événement ou un personnage important de l'histoire», «Présente-nous un livre dont le titre commence par la 1^{ère} lettre de ton prénom» ...

Un tirage au sort a eu lieu le jeudi après-midi 5 février lors de l'accueil hebdomadaire des élèves à la bibliothèque. 2 mois se sont écoulés pour leur permettre de trouver leur livre, le lire bien évidemment et surtout le présenter sous forme d'affiche donnée par l'école. Et enfin, le grand jour de la présentation est arrivé, jeudi 2 avril.

Place aux CM2 d'abord qui connaissaient déjà le défi pour être passés l'année dernière et le 9 avril, suite et fin des présentations.

A voir le bonheur dans les yeux des enfants, la fierté et surtout la qualité des productions, nul doute que tout le monde y retournera l'année prochaine. Succès garanti !

Photos à l'appui, articles dans nos quotidiens... félicitations aux 13 élèves de CM1-CM2 qui ont participé, merci à Stéphane pour son accompagnement et bien sûr aux bénévoles de la bibliothèque.



APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

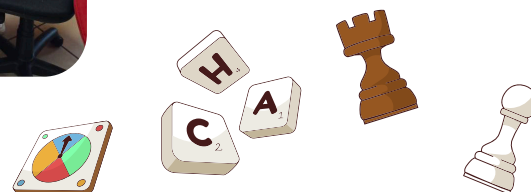


Un après-midi «Jeux de société» est proposé par la bibliothèque municipale **le samedi 21 novembre de 14h30 à 18h.**

Rendez-vous à la bibliothèque. Accueil dès 6 ans et jusqu'à 99 ans.

Nous vous attendons nombreux, amenez vos jeux pour un bel après-midi de partages.

Un goûter vous sera offert par la municipalité.



UN PEU DE TRI À LA BIBLIOTHÈQUE...

Une à deux fois par an, l'équipe des bénévoles de la bibliothèque organise un "désherbage".

En quoi cela consiste ? Faire de la place dans les rayons est nécessaire afin de ranger, à la fois les nombreux nouveaux livres achetés dans l'année (environ 120) mais également les documents reçus de la médiathèque (350 ouvrages en mai dernier).

Aussi, les plus anciens livres sont sortis des étagères, rendus à la médiathèque si besoin, éliminés de la base de données du logiciel. Après, ils peuvent partir pour une nouvelle vie, à la cabane à livres, à l'accueil du camping... ou pour certains ouvrages jeunesse dans une association humanitaire basée à Auray.



REMERCIEMENTS À LA BIBLIOTHÈQUE DE LE GUERNO

L'association **SETAM**, engagée depuis plus de 30 ans pour la scolarisation des enfants parmi les plus défavorisés à Madagascar, **accompagne aujourd'hui 850 jeunes au sein de l'École de l'Espoir à Tananarive en primaire et au collège** principalement.



Nous souhaitons adresser un grand merci à la bibliothèque de Le Guerno et à ses bénévoles pour leur don de livres. Albums jeunesse et petits romans vont permettre de développer une bibliothèque au sein de l'école.

Pour ces enfants, avoir accès à des livres est une véritable chance dans un pays où les plus pauvres n'ont accès à rien pour leur éducation. Lire, découvrir, imaginer... autant d'étapes essentielles pour apprendre et s'ouvrir au monde.

Grâce à cet élan de solidarité, et à celui d'autres donateurs, ces ouvrages trouveront une nouvelle vie et accompagneront les élèves dans leur parcours.



Un grand merci à tous pour ce geste précieux.

*L'équipe de SETAM
(Solidarité Education
Témoignages Auray
Madagascar)*



setamespoir56@gmail.com
07 49 26 21 34
setam-auray-madagascar



LES ATELIERS DU MERCREDI

Cette deuxième période de l'année, l'été a frappé à la porte plus tôt que prévu.

Avec ce beau soleil, les enfants ont pu profiter dehors, en balade dans les jolies rues de Le Guerno mais aussi à l'aire de jeux, au camping municipal et au parc de Branféré.

Un mercredi, nous avons même sorti les tables de la cantine dehors pour «manger en terrasse» ! Nous avons aussi fait de jolis bricolages, de la cuisine, et même un loto des Ateliers du Mercredi avec des petits lots à gagner.

Ce fut une très belle année passée tous ensemble. Nous profitons de cet article pour faire un appel aux dons : si vous avez chez vous du matériel créatif ou de récup' (feuilles cartonnées, pinceaux, etc...) dont vous ne vous servez plus, plutôt que de les jeter vous pouvez les déposer en mairie. Nous continuerons ainsi à créer de jolies choses. Tous les enfants ainsi que le personnel périscolaire vous souhaitent de passer un agréable été, et à la rentrée prochaine !



AIDE AUX DEVOIRS

Voilà déjà une nouvelle année scolaire qui se termine. C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous, **Marie-Laure, Sandrine et Lucie**, avons accompagné bénévolement les collégiens et lycéens tout au long de ce temps scolaire.

Cette année, 2 créneaux ont été proposés pour nos jeunes :

Le mardi à 18h : 4 garçons de 3^{ème} assidus ont formé une très bonne équipe. Tous dans le même niveau, ils se sont mutuellement motivés. Les séances ont été riches et animées mais toujours dans un esprit studieux.

Le mercredi à 17h15 : 5 collégiens de la 6^{ème} à la 4^{ème} ainsi que 3 lycéens ponctuellement.

Des questions ?

N'hésitez pas à nous contacter :

Marie-Laure : 07 88 46 11 44

Lucie : 06 10 57 28 90

Sandrine : 06 17 72 75 19



Plus que les autres années, l'importance de la convivialité entre élèves et avec les adultes a été soulignée...

N'hésitez pas à inscrire vos enfants avec leurs bons copains/copines... Un imprimé à remplir vous est proposé dans ce bulletin pour l'inscription de septembre. Nous vous demandons de le retourner pour le 31 août en mairie.

Nous restons bien sûr ouvertes à accueillir toute bonne volonté qui souhaiterait nous rejoindre dans l'accompagnement !

Bel été à tous !



PTCC

PARTAGE THÉ COUPS DE CŒUR

PTCC Partage Thés Coups de Cœur est un rendez-vous proposé par l'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale et par Marie-Laure Brégand, organisatrice et animatrice de ces moments d'échanges.

Créé en 2023, ce rendez-vous est proposé aux adhérents de la bibliothèque mais pas que... amateurs ou non de lecture, simple curieux et désireux d'écouter des histoires, vous êtes les bienvenus.

Le groupe s'est réuni 6 fois depuis le début de l'année scolaire avec une moyenne de 8 participants. Au fil des séances, de nombreux livres, dans des genres et des styles très variés (polars, BD, autobiographies, prix littéraires, témoignages...), ont été présentés par nos lecteurs.

Fait original et coïncidence cette année, plusieurs livres dont nous avons parlé ont été adaptés au cinéma récemment : par ces passerelles entre lecture et cinéma, les échanges se sont enrichis et c'est une belle évolution du groupe... Elle va se poursuivre : nous vous proposons pour la rentrée prochaine une formule plus large avec la possibilité d'introduire des films, des séries, des pièces de théâtre, des documentaires comme supports à nos échanges.

C'est à vous de proposer maintenant... Si vous avez envie de parler d'un livre, d'un film ou d'une série qui vous a vraiment plu, touché ou au contraire déplu... si vous avez envie de rencontrer de nouvelles personnes, d'échanger autour de sujets liés à différentes formes d'œuvres... ou simplement de boire un café, un thé tout en écoutant... n'hésitez plus, venez nous rejoindre !

Marie-Laure et Laurence

Prochains rendez-vous après la rentrée :

Mardi 15 septembre

Mardi 13 octobre

Mardi 10 novembre

Mardi 8 décembre

à 20 heures, à la bibliothèque

«LE GUERNO, DES HISTOIRES, DES VIES»

On l'attendait, il est enfin arrivé ! Le livre sur les mémoires de nos anciens, intitulé «**Le Guerno, des histoires, des vies**», est disponible à la bibliothèque municipale depuis début mai.

Basé sur les témoignages de nos plus anciens Guernotais de souche ainsi que sur des recherches aux Archives Départementales et sur nos registres de Conseils Municipaux, ce livre retrace l'histoire de notre commune et la vie dans les années 1920-60. Sans avoir la prétention d'être un livre historique, c'est avant tout un recueil de mémoires de la vie du village au milieu du 20^{ème} siècle.

La première pierre de ce projet a vu le jour en 2015 avec une première série d'interviews enregistrées. À l'automne 2024, un groupe de travail sur l'écriture par le regroupement d'informations s'est mis en place. Sur différents thèmes qui forment les chapitres de cet ouvrage, chacun a pu apporter sa pierre à l'édifice. Plusieurs rencontres avec les anciens ont été organisées afin de capter le maximum d'informations. Ces moments toujours conviviaux ont été riches de rencontres et de partages.

Le 28 avril, nous avons eu la joie de fêter la parution de ce recueil autour d'un goûter avec nos aînés.

Le livre est en vente à la bibliothèque aux horaires habituels : Mardi de 18h à 19h / Mercredi de 10h à 12h / Samedi de 10h à 12h

Attention en juillet et août, il est en vente à la bibliothèque le samedi de 10h à 12h / à la mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Aujourd'hui ce sont déjà 300 exemplaires qui ont été vendus !



APRÈS-MIDIS JEUX DE SOCIÉTÉ JEUX DE CARTES

N'attendez plus, venez nous rejoindre !

Le club Après-midi Jeux pour tous, «c'est un peu de soleil pendant l'hiver» à Le Guerno.

Né en 2017, sous l'impulsion d'Éliane Chauvin, le "club Après-midi jeux pour tous" remporte un immense succès auprès d'une vingtaine de participants Guernotais. Heureux de se retrouver et de rencontrer de nouvelles personnes, les participants aimeraient que les jeunes les rejoignent et que le club devienne intergénérationnel.

«C'est super de retrouver les copains et les copines», ajoute Marie, octogénaire !

Le jeudi après-midi est à réserver... si vous êtes amateurs de jeux de société ou pour les férus de jeux de cartes, belote, tarot ou rami... de 14h00 à 17h30, vous êtes attendus à la salle polyvalente.

Chaque personne est la bienvenue. N'hésitez pas à venir rejoindre le groupe qui existe déjà (une 15^{aine} de personnes) avec vos idées, vos propositions de jeux ou autres.

Pendant l'été, les animations sont en pause mais elles reprendront dès le début septembre **TOUS LES JEUDIS APRÈS-MIDI à partir de 14h00.**

La participation financière



Sous l'égide d'Éliane, qui apporte ses jeux de société et confectionne des gâteaux, les joueurs se retrouvent tous les quinze jours. «Cela permet d'aller de l'avant», confie celle que tout le monde désigne comme «la responsable».

«On aimerait bien se retrouver tous les jeudis !» sourient Claudine et Paul qui ajoute : «C'est un peu de soleil pendant l'hiver». «Cette séance permet de s'intégrer au village et d'apprendre des jeux».

Il y a deux ans, lors de la galette du CCAS (centre communal d'action sociale), Laurence a découvert ce club qu'elle croyait «réservé aux aînés». Toutes et tous sont prêts à venir chaque jeudi et aider Éliane à confectionner des gâteaux ! On est prêts à faire du covoiturage

reste de 2 euros, ce qui permet de faire une pause-café/thé/jus de fruits agrémentée de gâteaux, crêpes ou autres selon la période de l'année. L'animatrice, Eliane CHAUVIN, est aux petits soins pour les participants.

La nouvelle commission sociale du CCAS souhaite développer ces temps de rencontres, d'échanges intergénérationnels pour permettre à chacun de passer un moment agréable. Et ceci dans tous les domaines, si vous avez des talents, n'hésitez pas à nous les communiquer.

Des idées ont déjà été lancées pour organiser des sorties cinéma, théâtre, visite de musée, marche, lecture, ateliers bricolage...

LA SEMAINE BLEUE

La Semaine Bleue (semaine nationale des retraités et des personnes âgées) revient **du 5 au 11 octobre 2026** ! Avec pour thématique : **"Relions tous les âges dans des territoires engagés !"**

Une semaine pour mettre en avant la préservation et la restauration des liens intergénérationnels dans les territoires.

A vos agendas ! Retenez ces dates, plusieurs animations seront au programme pour mettre à l'honneur nos aînés et développer les liens entre générations.



Semaine nationale des retraités et des personnes âgées
Portée par l'Uniopss

**"RELIONS TOUS LES ÂGES
DANS DES TERRITOIRES ENGAGÉS !"**

Du 5 au 11 octobre 2026



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL (C.C.A.S.)

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 2 avril 2026, le conseil municipal a délibéré et décidé de porter à 5 le nombre d'élus nommés par Madame le Maire pour siéger au sein du conseil d'administration du CCAS. Pour compléter la commission, 5 membres de la société civile ont été choisis. Le 8 juin dernier, le conseil d'administration du CCAS a été renouvelé. Il est présidé par Madame Le Maire, Présidente du CCAS, membre de droit. La vice-présidente nouvellement élue est **Madame Laurence CANO**, adjointe aux Affaires Sociales et à la Solidarité, à l'Enfance et à la Jeunesse, aux Ressources Humaines et à la Communication.

Les membres de la commission sociale sont les suivants :

- > Madame **Gwenaëlle SAFFRAY ZAMPIERI**, *conseillère municipale*,
- > Madame **Marine GARÇON**, *conseillère municipale*,
- > Monsieur **Jean-Marie LE GALUDEC**, *conseiller municipal*,
- > Monsieur **Jean-Michel ROUSSE**, *conseiller municipal*,
- > Madame **Sylvie LEROUX**, *représentante des Associations des Personnes Handicapées*,
- > Madame **Marie-Laure BREGAND**, *représentante des Associations de Retraités et des Personnes Âgées*,
- > Madame **Michèle HELLARD**, *représentante de l'Association ADMR Aide à Domicile en Milieu Rural*,
- > Madame **Dominique FIEVET**, *représentante de la MSA, Mutuelle Sociale Agricole*,
- > Monsieur **Alain PICKE**, *représentant de l'UDAF, Union Départementale des Associations Familiales du Morbihan*.

Le **CCAS** a pour but d'animer le développement social de la commune. A ce titre, il assure à la fois des missions légales obligatoires et des missions facultatives en développant des actions directement orientées vers la population communale, seniors, jeunes, enfants.

Vous pouvez vous adresser au CCAS en toute confidentialité pour :

- > Une demande de FSL, Fonds Solidarité Logement,
- > Des difficultés ponctuelles dans le règlement des impayés de loyer, de factures d'énergie,
- > Une aide dans vos démarches administratives,
- > Une aide à rédiger des courriers ou remplir des dossiers,
- > Une écoute attentive dans le but d'essayer de trouver des solutions adaptées à vos difficultés.

ZOOM SUR ...

JULES LUCAS, PASSIONNÉ DE MOTO DEPUIS SON PLUS JEUNE ÂGE

Jules Lucas, 17 ans, est un habitant de Le Guerno passionné de moto depuis l'âge de deux ans et demi.

Cette passion l'a naturellement amené vers la compétition, discipline dans laquelle il évolue aujourd'hui en championnat de France et en championnat d'Espagne.

Il participe actuellement à la coupe Kawasaki ZX-4R au guidon d'une Kawasaki ZX-4R. Entre les entraînements, les déplacements et les courses, Jules consacre une grande partie de son temps à son sport tout en poursuivant sa scolarité.

Afin de poursuivre son projet sportif et de financer ses saisons, il est actuellement à la recherche de partenaires souhaitant l'accompagner dans son aventure.

Les habitants de Le Guerno pourront également le rencontrer lors de différents événements organisés dans la commune, notamment sur les marchés, les brocantes ou encore certains festivals. Ce sera l'occasion d'échanger autour de son parcours, de sa passion pour la moto et de ses projets pour les saisons à venir.



Les personnes, entreprises ou commerçants intéressés par un partenariat peuvent contacter Jules Lucas :

• Instagram :
[@jules_lu56](#)

• E-mail :
julescorentinlucas@gmail.com

• Téléphone :
07 49 69 44 44



COMMÉMORATIONS DU 8 MAI : UN PREMIER DEVOIR DE MÉMOIRE POUR LE NOUVEAU MANDAT



Le 8 mai dernier, la commune de Le Guerno s'est réunie pour commémorer le 81^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, marquant la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe.

Après la lecture du message officiel du ministère des Armées rappelant le courage de celles et ceux qui ont combattu pour la liberté et soulignant la nécessité de préserver la mémoire de ces événements, un hommage a été rendu à toutes les victimes de la guerre.

Le dépôt de gerbe et la minute de silence ont permis à chacun de se recueillir dans un moment de respect et d'unité.

À l'issue de la cérémonie, la municipalité a invité l'ensemble des participants à partager le verre de l'amitié au bar du village, L'Embuscade, offrant ainsi un moment d'échange et de convivialité entre les habitants, les anciens combattants et les élus.

La municipalité remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur attachement à ce temps fort de la vie républicaine, essentiel pour honorer notre histoire et transmettre ses enseignements aux générations futures.



Cette cérémonie revêtait une importance particulière puisqu'il s'agissait de la première commémoration organisée par la nouvelle équipe municipale depuis le début du mandat.

Aux côtés des élus étaient présents les anciens combattants, de nombreux habitants ainsi que des enfants de la commune, dont la participation témoigne de l'importance de transmettre aux jeunes générations le devoir de mémoire et les valeurs de paix, de liberté et de fraternité.

«BIEN VIVRE ENSEMBLE»

Les visiteurs nous le disent : il fait bon vivre à Le Guerno !

Le village est magnifique, les Guernotais sont sympathiques, les commerçants accueillants...

Pour que cela perdure, voici quelques petites règles simples et de bon sens pour de bonnes relations de voisinages.

RAPPEL SUR LES BRUITS DE VOISINAGE

Avec le retour du beau temps, c'est le moment de donner un coup de propre à son jardin, comme par exemple la tonte de sa pelouse, rafistoler son abri de jardin ...

Un petit rappel sur les horaires à respecter concernant le bruit pour le bon voisinage n'est peut-être pas inutile.

Les horaires de tonte sont réglementés par un arrêté préfectoral du 10 juillet 2014 concernant les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants réalisés par des particuliers. Ainsi, l'utilisation d'appareils comme

tondeuses à gazon (mais aussi tronçonneuses, raboteuses, perceuses, etc.) dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, n'est autorisée qu'aux horaires suivants :

Du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 19h

les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



RÈGLEMENTATION DES FEUX D'ARTIFICES

Lors d'un mariage, un anniversaire,... les particuliers se tournent de plus en plus vers le feu d'artifice à domicile pour animer leur soirée. Afin d'éviter tout risque d'incident, voici les démarches à effectuer :

> Si le feu d'artifice est tiré sur un domaine privé, la législation actuelle n'impose pas de déclaration préalable à faire à la mairie du lieu du tir. Sans obligation et autorisation, les feux d'artifice pourront alors être utilisés par un particulier dans son jardin. Il est cependant conseillé de vous rapprocher des services de la commune du lieu du tir afin de l'avertir de votre projet. En effet, décret ou un arrêté préfectoral peut interdire toute utilisation de ce genre d'artifices pyrotechniques (en cas de risque de sécheresse, sécurité ou de pollution aux particules fines...) Si vous utilisez un feu d'artifice alors qu'un tel arrêté est établi vous risquez d'être soumis à une interdiction d'utilisation, une amende voire à une poursuite judiciaire en fonction du cas.

Il faudra également respecter un périmètre de sécurité avec les habitations, arbres, public. Un vent quasi nul est impératif et un tuyau d'arrosage à proximité est fortement conseillé.

> De plus, il est de bon ton de prévenir les voisins. Le tir de feux d'artifice ou de pétards étant un divertissement sonore, un rapport de bon voisinage vous évitera des complications.

> Pour une utilisation sur un domaine public, l'utilisateur a obligation de faire une demande en mairie et d'attendre son autorisation pour effectuer son tir.

> Pour rappel, les abords de la salle omnisports de Le Guerno sont sur le domaine public. Une demande d'autorisation doit impérativement être faite auprès de la mairie.



DÉJECTIONS CANINES

Mode d'emploi du parfait propriétaire de chien :

- Étape 1 : adoptez un chien avec style, mais sans oublier le petit sac pour les surprises.

- Étape 2 : promenez-le avec fierté, mais gardez un œil sur ses exploits, car chaque crottin mérite son petit sac.

- Étape 3 : dites non aux chiens errants, car eux, ils n'ont pas lu le mode d'emploi.

Avec ce guide, vos trottoirs resteront dignes d'un tapis rouge...



PEUT-ON PROMENER SON CHIEN SANS LAISSE ?

Vous devez tenir votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes ou d'autres animaux domestiques. Vous êtes responsable des dommages que votre chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques.

Le règlement sanitaire départemental du Morbihan prévoit que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.

Le maire peut aussi interdire l'accès de certains lieux aux chiens même tenus en laisse (jardins publics, aires de jeux, plages...). Plus largement, le maire prend les dispositions utiles pour empêcher la divagation des chiens.

Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin. Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

Des règles particulières sont prévues pour les chiens dits de 1^{re} catégorie (chiens d'attaque) ou 2^e catégorie (chiens de garde et de défense) : ils doivent obligatoirement être tenus en laisse dans les espaces publics.



RAPPEL DES HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE LE GUERNO

Déchetterie de Le Guerno, située rue Saint-Michel.

LUNDI	FERMÉ
MARDI	9h00 – 12h30 / 13h30 – 18h00
MERCREDI	FERMÉ
JEUDI	9h00 – 12h30 / 13h30 – 18h00
VENDREDI	FERMÉ
SAMEDI	9h00 – 12h30 / 13h30 – 18h00

Elle ferme 1h plus tôt (à 17h) sur la saison d'hiver du 1^{er} octobre au 31 mars.

JOUR DE GRAND MÉNAGE À L'ÉGLISE

À l'initiative des bénévoles qui s'investissent chaque semaine pour l'embellissement et le fleurissement de l'église, une matinée a été organisée pour un grand ménage de printemps.

8 bénévoles étaient présents le lundi 8 juin dans la matinée et une petite équipe l'après-midi, tous munis de balais, têtes de loup, balayette, ... Tout est passé en revue, vitraux, contours de statues, bancs, autel, portes, sol... dans une bonne ambiance, café et galettes en milieu de matinée.

Un bon coup de balai et un coup d'aspirateur pour terminer, voilà notre église Saint-Jean-Baptiste prête à accueillir les habitants et les touristes pour l'été.



12 bénévoles s'organisent chaque semaine pour le fleurissement de l'autel, de l'entrée (les fleurs provenant de leur jardin), l'embellissement de l'église pour les messes, événements particuliers, mariages, obsèques. Et comme il y a toujours beaucoup de travail, l'équipe n'est jamais assez importante... si vous avez envie de consacrer quelques heures pour le maintien de ce beau patrimoine qu'est notre église, n'hésitez pas à contacter **Marie-Thérèse BURBAN** qui gère le groupe en lien avec le GAP (Groupe d'Animation Paroissiale) de Le Guerno et Noyal-Muzillac. **Contact : 06.88.46.53.43**

ÉTAT-CIVIL

Depuis le 1^{er} Janvier 2026, la commune de Le Guerno a enregistré **3 mariages, 6 décès et 3 naissances.**

Bienvenue à **Noah, Cataleya et Bleuenn.**

PIQUE-NIQUE DU 21 JUIN

Un pique-nique a été organisé par la municipalité le dimanche 21 juin à midi sur l'espace vert derrière l'église.



Une belle occasion de fêter le début de l'été en toute simplicité. Une soixantaine de personnes se sont retrouvées pour ce petit événement, dans une ambiance décontractée au rythme de la musique et des jeux de plein air.



JOURNÉES CITOYENNES

Une matinée citoyenne a eu lieu samedi 13 juin dernier de 9h à 12h. Une douzaine de personnes s'est portée volontaire pour y participer. Organisée par quelques élus, ces journées ou demi-journées citoyennes ont pour but de donner un coup de main au personnel des services techniques dans le nettoyage des massifs de fleurs, de l'aire de camping, des aires de jeux, du cimetière... le tout dans la bonne humeur.

Une collation, un café ou un pique-nique est proposé aux bénévoles pour reprendre des forces.

La prochaine journée citoyenne est prévue le samedi 3 octobre de 9h à 12h. Vous souhaitez rejoindre une équipe sympa tout en offrant un peu de votre temps au service de votre village ? Inscrivez vous auprès de la mairie.

PIQUE-NIQUE DESSINATOIRE

Dimanche 5 juillet, pour la 3^{ème} année consécutive, l'association «Dessin et Crayon d'Bois» organisait avec la municipalité un pique-nique «dessinatoire» autour de l'église.

Un moment hors du temps pendant lequel les artistes amateurs ou plus aguerris se sont installés près de l'église pour immortaliser sous leurs crayons et leurs pinceaux un petit bout de Le Guerno.

Tous ont partagé ensuite un pique-nique en échangeant sur leur passion commune, mais pas que... !





FÊTE DU QUARTIER SAINT-MICHEL

C'est reparti pour la fête des voisins au quartier Saint-Michel !

Elle aura lieu le samedi 29 août, l'occasion de se retrouver autour d'un verre et d'un pique-nique en toute convivialité et simplicité.

Rendez-vous vers 12h30 comme d'habitude sur l'aire de jeux de la résidence pour un apéritif.

Prévoyez votre pique-nique pour le midi et le soir.

D'ici là, bonnes vacances d'été à tous, et à très vite !



FÊTE DU VILLAGE DU CRELER

À l'occasion de la Fête des voisins, le 29 mai dernier, les habitants du quartier du Créler qui étaient disponibles se sont retrouvés autour de l'apéritif pour partager un moment convivial.

Cette rencontre a permis d'échanger, de faire plus ample connaissance et de renforcer les liens de proximité qui contribuent à la qualité de vie dans notre commune. Un grand merci à toutes les personnes présentes pour leur participation et leur bonne humeur.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition placée sous le signe de la convivialité et du vivre-ensemble !



FÊTE DU QUARTIER DU PONT-VIVIER

Tous les jours, nous nous croisons (un petit signe de la main, un petit bonjour en faisant les courses dans les commerces locaux) mais chacun est pris par ses occupations ; nous ne prenons pas le temps de discuter plus longuement.

La fête des voisins est une occasion festive et conviviale pour échanger lors d'un après-midi et/ou une soirée. Elle consolide le lien social, renforce la solidarité et l'entraide, et permet aux nouveaux habitants de s'intégrer plus rapidement dans leur cadre de vie. **À VOS AGENDAS !**

La fête des voisins de quartier du Pont-Vivier aura lieu le samedi 12 septembre prochain en soirée, pour sa 4^{ème} édition !

À bientôt !

Anne-Marie et Marie-Laure, Le Pont Vivier

FÊTE DU QUARTIER TY MA BRO

Samedi 5 septembre, les résidents du quartier Ty Ma Bro organisent leur fête des voisins !

Rendez-vous sur l'espace vert à 19h30 avec votre pique-nique et votre bonne humeur.

Un barbecue sera à votre disposition pour griller, du Punch et des pommes de terre seront déjà prévus.

Prévoyez viande, légumes, salades, desserts... et boissons.

Participation 7 euros pour la location du chapiteau, des tables et des bancs. Nous comptons sur vous !

Bel été à tous les Guernotais

Les résidents du quartier Ty Ma Bro

Vous aussi, vous êtes passionné(e)s de jardinage ? vous avez un beau jardin fleuri et vous en êtes fier ?

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de la mairie pour le concours de l'année prochaine !

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2026

Le jeudi 11 juin en matinée, un jury composé de 6 personnes des communes d'Arzal, Péaule et Noyal-Muzillac, accompagné pour Le Guerno de Chantal HUMBERT, élue dans le précédent mandat, et Lucie ROLLAND adjointe, ont parcouru la commune pour noter les 17 maisons inscrites au concours des maisons fleuries.

Voici la liste des participants de cette année :

M. **Jésus CAMPS** et M. **Alain PICK** – 7, rue Eric Tabarly
M. et Mme **Jean-Daniel CAVAILLES** – Le Mordan
Mme **Eliane CHAUVIN** – 1, rue Saint-Michel
M. et Mme **Daniel CONAN** – 22, le Glescouët
M. et Mme **Pierre DUHAMEL** – 21, le Glescouët
M. et Mme **Didier GAUTIER** – 4, le Clos Saint-Michel
Mme **Catherine LESAUVAGE** – 4, rue des Ecoles
M. et Mme **Robert LUCAS** – 6, rue de la Fontaine Ste-Anne
Mme **Christiane MICHAUD** – 10, rue des Franches Montagnes
Mme **Monique PETITHOMME** – 4, rue des Tilleuls
M. et Mme **Bernard PANHALEUX** – 17, le Glescouët
Mme **Anne-Marie PY** – 11, le Glescouët
M. **Yannick RIVAL** – 4, rue du Puits
M. et Mme **SPECULATORE Angélo** – 2, rue de la Paix
M. et Mme **Patrice STRHAUSS** – 9, le Glescouët
Bar «L'Embuscade» – 6, rue des Hospitaliers
Crêperie «La Gargouille» – 4, rue des Hospitaliers

Nous les remercions pour leur participation à l'embellissement de notre commune !

Les maisons seront évaluées selon leur catégorie :

- «Maison avec jardin paysager»
- «Jardin de fleurs»
- «Décor sur espace public»

La cérémonie de remise des prix aura lieu le samedi 12 septembre dans l'après-midi.

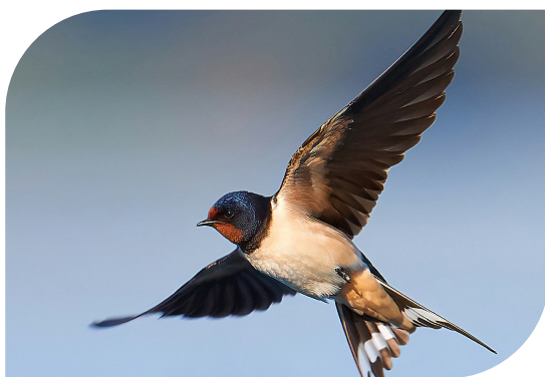


PROTÉGEONS NOS HIRONDELLES

Les hirondelles sont revenues nicher sur notre territoire au printemps. Et pourtant, nous ne faisons que constater leur déclin depuis plusieurs années.

Les chiffres sont sans appel : en quelques décennies, les populations d'hirondelles ont connu une chute vertigineuse. L'hirondelle rustique et l'hirondelle de fenêtre, deux espèces emblématiques de nos régions, ont vu leurs effectifs diminuer respectivement de **41%** et **33%**. Cette tendance s'inscrit dans un phénomène plus large de déclin de la biodiversité aviaire en Europe, où près de 800 millions d'oiseaux ont disparu en 40 ans.

En Bretagne, l'hirondelle est tout simplement en voie de disparition. Il est plus aisé de s'en rendre compte pour les moins jeunes d'entre nous. Quand nous étions enfants, les ciels



de Bretagne étaient striés de toutes parts d'hirondelles et de martinets. Aujourd'hui il faut être de plus en plus attentif pour les apercevoir. Si d'une année sur l'autre, la population de ces superbes oiseaux ne diminue que de 3% par exemple, personne ne s'en apercevra. Il est impossible pour quiconque de se rendre compte d'une si «faible» diminution.

Maintenant, prenez votre calculatrice.

Soit cent hirondelles la première année en 1990. Seulement moins 3% l'année suivante, soit 97 oiseaux. 100 hirondelles dans le ciel, ou 97 : personne ne voit la différence. Puis encore moins 3% l'année suivante.

Ainsi de suite pendant 35 années. Le résultat en 2026 est dramatique : il en reste 33.

En seulement 36 ans, 67% des hirondelles ont tout simplement disparu en Bretagne.

Alors gardez votre calculatrice et continuez : dans trente ans, en 2055 il restera 14 hirondelles !

Mais en fait elles auront totalement disparu.

Ce déclin massif n'est pas sans conséquences sur nos écosystèmes. Les hirondelles jouent un rôle crucial dans la régulation des populations d'insectes et participent à la pollinisation de certaines plantes. Leur raré-

faction perturbe l'équilibre fragile de la nature et prive nos paysages printaniers de leur présence emblématique.

Les causes de cette disparition sont multiples et complexes. L'intensification de l'agriculture, l'usage massif de pesticides et la bétonisation croissante des espaces naturels ont considérablement réduit

les habitats et les ressources alimentaires de ces oiseaux. Face à ces changements rapides, les hirondelles peinent à s'adapter, compromettant donc leur survie à long terme.

Face à ces menaces, la protection des hirondelles est devenue un impératif. La loi française, par l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009, interdit formellement la destruction de ces oiseaux, de leurs nids et de leurs couvées. Ces mesures légales, assorties de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à 150 000 euros d'amende et 3 ans d'emprisonnement, soulignent l'importance accordée à la préservation de ces espèces menacées.

Chacun peut contribuer à la sauvegarde des hirondelles.

Créer un environnement accueillant dans son jardin, en favorisant la biodiversité et en bannissant l'usage de produits chimiques, est un premier pas essentiel. L'installation de nichoirs artificiels et la préservation des nids existants offrent aux hirondelles des alternatives précieuses face à la raréfaction de leurs habitats naturels.

(source : myeurop.info, nhu.bzh).



Fiche
Refuges
LPO

Connaître et protéger les hirondelles

Les hirondelles appartiennent à la famille des Hirundinidés. La majorité des espèces européennes sont migratrices et après avoir traversée la Méditerranée et le Sahara, hivernent en Afrique équatoriale. L'hirondelle de rocher, qui est relativement sédentaire en France, fait exception : elle hiverne en Espagne et en France. Ces oiseaux très grégaires nichent en colonies lâches. Leur régime alimentaire insectivore permet d'éliminer naturellement beaucoup d'insectes volants. Les hirondelles sont des oiseaux intégralement protégés. Voici comment mieux les protéger.

Refuges®
LPO

Des Refuges pour la nature



L'année scolaire 2025/2026 touche à sa fin. L'Association des Parents d'Élèves (APEL) de l'école Sainte-Anne est ravie de partager avec vous un aperçu des actions menées cette année pour le plaisir de nos enfants et le dynamisme de notre école.

Retour sur les temps forts de l'année
> Le 14 mars (Carnaval et repas) : Un grand moment de partage et de fête ! Les enfants ont pu défiler dans la joie avant de se retrouver tous ensemble autour d'un repas convivial.

> En avril (Récital de chants) : Un succès gourmand et musical ! Les familles ont pu prolonger ce beau moment en se régaland avec nos délicieuses lasagnes et gâteaux à emporter.

> En mai : Notre opération de vente de bière et de saucisson a complété nos actions de financement, offrant une nouvelle opportunité de convivialité et de soutien à l'école.

Merci pour cette belle kermesse !

> Le samedi 20 Juin, la kermesse de l'école a été une vraie réussite, remplie de rires et de partage. L'équipe de l'APEL remercie chaleureusement les enseignants, la municipalité, les bénévoles et toutes les familles pour leur présence et leur bonne humeur. Les bénéfices financent les futurs projets des enfants.

La majorité des fonds collectés tout au long de l'année est principalement dédiée au fonctionnement de l'école, en étroite collaboration avec l'OGEC. Votre générosité est essentielle pour offrir à nos enfants un environnement propice à leur épanouissement.

> En route vers la rentrée : rejoignez l'aventure APEL !

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie, ainsi que tous les participants à nos différents événements. Votre soutien est la clé de la réussite de nos projets.

Pour que cette belle dynamique se poursuive l'année prochaine, l'APEL ouvre ses portes à de nouveaux visages. L'équipe actuelle est prête à passer le relais et nous recherchons activement les parents qui formeront la future équipe pour faire vivre l'association.

Sans nouveaux parents engagés, ces événements ne pourront plus avoir lieu. Que vous ayez beaucoup de temps ou juste quelques heures à offrir, chaque aide est précieuse pour nos enfants. Si l'aventure vous tente et que vous souhaitez vous investir à votre mesure, n'hésitez plus et rejoignez-nous !

Pour nous contacter, poser vos questions ou nous rejoindre :

apel.ecolesainteanneleguerno@gmail.com ou au 06 09 03 04 81

Les membres de l'APEL vous souhaitent un bel été !!!

Seuls, ou en famille, entre amis, voisins, nous vous attendons nombreux pour découvrir notre nouveau spectacle. Car la bonne humeur, ça se partage !



MERLIN L'ENCHANTEUR

C'est reparti ! Les membres de la troupe de théâtre de Merlin l'Enchanteur ont repris le travail pour vous offrir une nouvelle pièce qui sera présentée à l'automne.

Le texte est choisi, les rôles distribués, les répétitions vont commencer : un travail d'équipe bien rôdé pour vous offrir un spectacle plein d'humour comme vous aimez.

Notez dès à présent dans vos agendas les dates des représentations :

Vendredi 20 novembre à 20h30

Samedi 21 novembre à 20h30

Dimanche 22 novembre à 15h00

Vendredi 27 novembre à 20h30

Samedi 28 novembre à 20h30

Théâtralement vôtre, Merlin l'Enchanteur



COMITÉ DES FÊTES DE LE GUERNO



Au programme cette année :

- Pardon de la Sainte Anne : dimanche 26 juillet
- Vide grenier : dimanche 2 août
- Super loto : 11 novembre

Tous les coups de main sont les bienvenus avant, pendant ou après ces manifestations.

N'hésitez pas à nous contacter :
06 38 74 93 74 / comitedesfetes@gmail.com / sur Instagram / sur Facebook

Nous vous attendons nombreux aux festivités et bel été à tous !

*Pascal DANION
et le nouveau bureau*

Début 2026 le Comité des Fêtes a renouvelé son bureau.

La nouvelle équipe souhaite tout d'abord remercier **Jean-Michel Rousse** qui en fut président, pour ces 20 années de dévouement à la tête de l'association, pour toutes les festivités qu'il a initiées avec succès et qui font rayonner notre jolie commune.

Vifs remerciements Jean-Michel.

Nouveau bureau signifie aussi quelques évolutions. Rappel des 50 % de remise sur la location de matériel pour les associations du Guerno.

La gratuité est accordée en contrepartie d'une aide significative lors des festivités organisées par le Comité des Fêtes.



Loto



Pardon de Sainte-Anne



Vide grenier



**ASSA
LE GUERNO**



La saison 2025-2026 s'est terminée sur une saveur particulière puisque le club a fêté ses 60 ans en ce mois de juin.

Notre équipe « Seniors » aura réalisé une très belle saison, puisqu'elle termine 2ème de sa poule avec 120 buts marqués. Elle devrait normalement évoluer à l'échelon supérieur la saison prochaine.

Notre équipe « Loisirs » a pris du plaisir en jouant de nombreux matchs le vendredi soir dans un esprit de fair-play et de convivialité.

Nos équipes jeunes en entente avec Noyal -Muzillac ont continué leur apprentissage les mercredis et les samedis.

L'ASSA Le Guerno prépare dès à présent la saison 2026-2027 !

Que vous soyez joueur (de U6 aux loisirs en passant par les seniors), dirigeant, bénévole, arbitre,...

Rejoignez-nous !

Contact : Eric Baconnais (Président) : 06 48 35 55 08



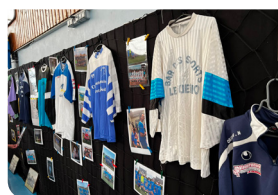
**60 ANS
DU CLUB**

**Le samedi 13 juin,
L'ASSA LE GUERNO
a fêté son 60ème
anniversaire.**



Dans l'après-midi, deux équipes d'anciens joueurs se sont confrontées tandis que les plus jeunes pouvaient se divertir avec l'animation freestyle et le château gonflable. L'exposition des vieux maillots et des anciennes licences a su ravir les plus nostalgiques d'entre nous. 350 personnes se sont réunies pour le repas, elles ont pu terminer dignement cette journée avec la soirée dansante et le feu d'artifice !

L'ASSA LE GUERNO remercie de tout cœur les bénévoles, les sponsors (et ceux qui ont contribué à en trouver), ainsi qu'à tous les participants qui ont fait de cette fête un grand moment !



GYM CLUB GUERNOTAIS

Reprise des cours

LE LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026

VENEZ TESTER – BOUGEZ – PRENEZ SOIN DE VOUS !

SALLE OMNISPORTS À LE GUERNO

Pilates

ZUMBA

ZUMBA step

Pilate Flow

PILOXING

HIIT

CARDIO BOXE

LUNDI	MERCREDI	JEUDI
Pilates 18h00 à 18h50 Gym tonique 19h00 à 19h45 Zumba fitness 19h45 à 20h45	Zumba Step (à partir de 12 ans et adultes) 19h00 à 19h45 Piloxing 19h50 à 20h50	Pilates Flow Aussi en live sur Facebook 18h15 à 19h00 Cardio boxe (lia) 19h00 à 19h45 Abdos Fessiers Flash / Hiit 19h45 à 20h20/30

POUR TOUTE PERSONNE, TOUT NIVEAU ET TOUTES LES COMMUNES ALENTOURS : ICI, TOUT LE MONDE EST LE BIENVENU !

[DÉCOUVRIR](#)
[BOUGER](#)
[PARTAGER](#)
[SE DÉPASSER !](#)

[SALLE OMNISPORTS À LE GUERNO](#)
[Suivez-nous sur FB Clubgymguernotais](#)
[06 47 50 70 86](#)

UN CONTRE-TEMPS POUR LE VIVANT



Dimanche 7 juin a eu lieu une manifestation sportive pour la Biodiversité : un parcours de 10 km avec le parc de Branféré comme lieu d'accueil de l'événement. Les objectifs des associations (Team Trail Electrons Libres, Vétérinaires Pour la Biodiversité, Marwell Wildlife) étaient de mettre en place une rencontre sportive au profit d'associations et de projets de conservation des écosystèmes et de protection de la faune sau-

vage mais aussi d'avoir une démarche écologique responsable et éthique afin de limiter l'impact de cet événement et sensibiliser les participants sur les écosystèmes qui les entourent et les informer sur les enjeux actuels de

perte de la biodiversité. Cette course a rassemblé plus de 300 coureurs (sans oublier les nombreux bénévoles et spectateurs) qui ont pu exercer leur passion dans le bourg de Le Guerno avec son cœur historique, sa zone humide... avec beaucoup d'ambiance, d'échanges et de partages au départ, le long du parcours et à l'arrivée.

Des panneaux indiquant les kilomètres ont été réalisés par les élèves de l'école Sainte-Anne qui ont aussi décoré les dossards et fait une petite danse sur la ligne de départ : « Il faut qu'on se bouge » montrant l'importance du sport dans notre quotidien.

Tous les coureurs ont pu avoir un accès gratuit au Parc de Branféré l'après-midi afin qu'ils découvrent les espèces présentes et les projets mis en place pour les préserver dans leurs milieux naturels.

En soutenant l'initiative de Marwell Wildlife, pour l'oryx algazelle, Branféré affirme son engagement pour la préservation et le rétablissement des espèces menacées.

Un grand merci à Marie JACQUIER (organisatrice du projet) et à toute son équipe pour leur investissement pour cette manifestation sportive au sein de notre village.

AFFICHAGE DES BANDEROLES AU CARREFOUR DE KERGENTIL

Les associations ont la possibilité d'utiliser le support situé au carrefour de Kergentil pour afficher des banderoles annonçant leurs événements.

Il est rappelé qu'une demande d'autorisation d'affichage doit être formulée au préalable auprès de la mairie.

La priorité est donnée aux événements qui se déroulent sur la commune de Le Guerno. Dans ce cas, la banderole pourra être installée 17 jours avant la manifestation jusqu'au lendemain.

YOGA

Les cours de hatha yoga du mardi soir et jeudi matin reprendront comme chaque année en septembre.

Vous pourrez nous rejoindre que vous soyez débutant ou habitué **dès le 8 septembre**. Nous avons une très belle ambiance dans les deux groupes. J'aspire à offrir des variations pour que chacun puisse trouver une pratique qui lui convienne. Nous pratiquerons les postures de yoga, techniques de respirations, relaxation et l'approche de la méditation. Si vous avez des questions, ou si vous souhaitez vous inscrire pour un cours d'essai, n'hésitez pas à me contacter. **Valérie, professeur de yoga depuis plus de 20 ans, j'enseigne avec toujours autant de plaisir. Hâte de vous**

retrouver et de rencontrer de nouveaux élèves. Si vous hésitez encore à essayer, nous avons tous été débutant un jour...

**Cours de yoga tous niveaux
mardi 19H15-20H30**

Cours sur chaise jeudi 10H-11H15
(cours doux, adaptation des postures sur chaise et debout quand cela est possible).

Contact :
Valérie PERRIN
louloushanti@gmail.com

06 34 40 46 59



VIE ÉCO



Un commerce de proximité au cœur de notre jolie et paisible commune de Le Guerno.

Nous vous invitons à continuer à venir nous voir ou à venir nous découvrir pour participer à la vie de la commune en toute saison.

« La qualité et la proximité n'ont pas de prix ».

Bel et bon été !

Au plaisir de vous servir
Isabelle et Pascal



Épicerie La Salicorne

Horaires :
OUVERT 6/7

Du mardi au samedi
8h30 - 12h30 / 15h00-19h00
Dimanche 8h30 - 12h30
Fermé le Lundi

Contact@epicerie-la-salicorne.com
www.facebook.com/
epicerielasalicorne

1 rue des Enfants 56190 LE
GUERNO
06 43 40 49 96



SARL Breizh Climat Froid
3 Parc d'Activité de l'Estuaire
56190 ARZAL

Port : 06 75 86 83 51

Tél. : 02 97 44 76 37

Mail : le-gal.olivier@orange.fr



CAFÉ - BAR - TABAC - FDJ



À partir du mardi 7 juillet et jusqu'au 31 août, les horaires changent : le bar sera ouvert 7j/7.

- du lundi au vendredi : 7h30 à 13h00 et 16h00 à 22h00 (heure de fermeture)

- samedi : 8h30 à 13h00 et 16h00 à 22h00 (heure de fermeture)

- dimanche : 9h00 à 13h00 et 16h00 à 22h00 (heure de fermeture)
Outre nos services habituels (bar, tabac, tous les jeux de grattage et tirage de la FDJ, presse quotidienne régionale, timbres), venez découvrir :

- notre nouvelle cour nouvellement aménagée avec jeu de fléchettes

- nos nouveaux produits : CBD, Puffs, cartes postales du Guerno, notre sélection de saucissons secs pour accompagner vos boissons, cartes Pokémon.

Brigitte et Arnaud vous souhaitent un très bel été et de bonnes vacances.



CRÊPERIE FAMILIALE - DEPUIS 2006



LA GARGOUILLE FÊTE DÉJÀ SA PREMIÈRE ANNÉE !

Le 19 avril dernier, cela faisait déjà un an que nous avons repris la crêperie du village, et nous voulions profiter de ce bulletin municipal pour adresser un grand merci à toutes les personnes qui nous accompagnent depuis le début de cette belle aventure. Habitants du Guerno, visiteurs de passage, habitués du dimanche soir ou amateurs de bonnes galettes... votre fidélité et votre gentillesse nous touchent énormément.

Avec les beaux jours qui reviennent, notre terrasse vous attend également pour profiter d'un déjeuner ou d'une soirée au cœur du village.

Et parce qu'une nouvelle saison commence pour nous, quelques nouveautés arrivent doucement à la carte... dont notre nouveau café gourmand, idéal pour terminer le repas sur une note sucrée ! Un trio gourmand qui saura vous régaler.

Mais rassurez-vous : l'essentiel, lui, ne change pas. Toujours la même envie de bien vous accueillir, de cuisiner avec passion et de partager avec vous de bons moments autour de galettes, crêpes et produits de qualité.

Nous avons hâte de poursuivre cette deuxième année à vos côtés et de continuer à faire vivre ensemble La Gargouille.

À très bientôt autour d'une table !

Bruno & Laura

Ainsi que toute l'équipe de La Gargouille

Professionnels & Particuliers

Location avec chauffeur

SAIL T.P
& transports

56190 Le Guerno | sailtp@orange.fr
Florian Sail : 06.84.93.44.58
Gwendoline (transport) : 06.63.69.07.91

■ Terrassement ■ Aménagement
■ Assainissement

R

EURL RAULO SÉBASTIEN

MAÇONNERIE

06.13.77.38.43

sebastien.raulo2@orange.fr

Terrassement -
Assainissement

56190 LE GUERNO
02.97.42.83.64.

LB.T.P
le bihan Dany

4 rue de la Fontaine Sainte Anne
56190 LE GUERNO
02.97.42.83.64 / 06.87.03.69.54

AU FOUR À BOIS



Pains cuits au four à bois à base de levain, pâtisseries raffinées et créatives au fil des saisons et snacking de qualité.

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre boutique toute l'année. Fournil ouvert, vous pourrez nous voir travailler chaque jour et profiter pleinement des délicieuses odeurs. Tous nos produits sont faits maison et élaborés sur place par nos soins.

Pensez à passer vos commandes 48h à l'avance minimum pour être sûr d'avoir vos produits préférés et nous aider au mieux à gérer notre production !

Merci à tous,

Lucie, Lucas & l'équipe Au Four à Bois

Nos horaires

Lundi : Fermé / Mardi à Samedi :
de 7h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00
Dimanche : de 7h00 à 12h30

LE MARCHÉ ESTIVAL



Avec l'été revient le marché ! Un moment convivial attendu par les Guernotais qui fleurissent les vacances... Comme les années précédentes, la municipalité et quelques associa-

tions et bénévoles organisent et mettent en place le marché chaque mardi en juillet et août.

Cette année vous y trouverez du cidre, des glaces, des épices, du pineau, de la bière, produits maraîchers, des hamburgers, des crêpes et des galettes, des acras, de la cuisine antillaise, des flammekeches, des confitures, du miel, du nougat, des glaces artisanales, des kouign amann et des fars Bretons, du caramel au cidre, des épices, de

la gelée royale, des saucissons et fromages, des bijoux, des articles de décoration, des bougies parfumées, des savons et cosmétiques naturels, des articles de couture,...

Le tout animé par de la musique aux sonorités irlandaises, celtiques et de la country.

Les emplacements pour les commerçants sont gratuits.

Et il sera toujours possible de se restaurer sur place grâce aux tables et bancs mis à disposition derrière l'église.

Nous vous attendons nombreux !



*Toujours heureuse de vous voir passer la porte du salon.
Merci à chacun d'entre vous pour votre fidélité et votre gentillesse.*
Typhaine



VERT CHEZ VOUS PAYSAGE : UNE ENTREPRISE D'ESPACES VERTS QUI CONTINUE DE FAIRE SES PREUVES



JARDINIER PAYSAGISTE

- Création & Aménagement paysage
- Entretien de jardin
- Nettoyage extérieur



☎ 06 . 11 . 58 . 81 . 22
✉ vertchezvouspaysage@outlook.com

Depuis octobre 2025, VERT CHEZ VOUS PAYSAGE, créée par Dusty Perron, accompagne les habitants de la commune et des environs dans l'entretien et la valorisation de leurs jardins. Après plusieurs mois d'activité et de nombreuses prestations réalisées, l'entreprise a su démontrer son sérieux et son savoir-faire.

Des services professionnels et de proximité :

- Entretien régulier des jardins (tonte, taille de haies, débroussaillage...)
- Petit élagage et soins des arbres
- Création et aménagement d'espaces verts
- Plantation d'arbustes et massifs
- Nettoyage des terrains

En plus de ses interventions, **VERT CHEZ VOUS PAYSAGE** reste à l'écoute des habitants pour des conseils personnalisés, des devis gratuits ou toute information sur l'entretien de vos extérieurs.

Des prestations éligibles au crédit d'impôt :

Les travaux d'entretien de jardin réalisés par l'entreprise sont éligibles au crédit d'impôt pour l'emploi de services à la personne, conformément à la réglementation en vigueur. Cela permet de bénéficier d'un avantage fiscal sur les dépenses d'entretien courant du jardin.

Un soutien fiable pour prendre soin de vos extérieurs tout en faisant appel à une entreprise locale déjà reconnue pour son sérieux."

Contactez-le dès maintenant :

- Téléphone : 06.11.58.81.22
- Mail : vertchezvouspaysage@outlook.com
- Facebook : VERT CHEZ VOUS PAYSAGE





Maison d'Assistantes Maternelles

Les P'tits Lous[♥]



Un lieu d'accueil chaleureux
pour grandir, jouer et s'épanouir



ACCUEIL DES ENFANTS de 1 mois à 6 ans

dans un cadre sécurisant
et bienveillant.



MAISON AVEC JARDIN

Un espace de vie confortable
et adapté, avec un jardin pour
profiter des jeux en plein air
toute l'année.



RESPECT DES BESOINS DE L'ENFANT

Chaque enfant est accueilli avec
bienveillance et accompagné dans
son rythme, ses émotions, son éveil
et son autonomie.



DES ACTIVITÉS VARIÉES

Éveil sensoriel, motricité, activités
créatives, lecture, comptines,
découvertes de la nature, jeux
libres et temps de partage...



*Un lieu où chaque enfant est unique
et grandit à son rythme
dans la joie et la confiance.*

NOUS CONTACTER



7 Ter Rue des Écoles
56190 LE GUERNO



02 97 42 97 94

*N'hésitez pas
à nous contacter
pour plus d'informations
ou pour organiser
une visite ! ♥*



*Un environnement familial
propice à l'épanouissement ♥*

Notre priorité :

le bien-être, la sécurité
et le développement
harmonieux de chaque enfant.



Les P'tits Lous, un petit nid pour de grandes aventures ! ♥



RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne accueille de nouveaux élus.

Après les élections municipales des 15 et 22 mars derniers, les 38 nouveaux élus communautaires, issus des 12 communes membres, ont été installés dans leurs fonctions lors du premier Conseil Communautaire, qui s'est tenu le 7 avril dernier.

Bruno Le Borgne, Maire de La Roche-Bernard, candidat à sa propre succession, a été réélu au premier tour Président d'Arc Sud Bretagne à la majorité absolue, avec 31 voix. Le Président a souhaité être entouré de 11 Vice-Présidents et d'un bureau communautaire, comprenant les Vice-Présidents et tous les maires.

Chaque Vice-Président s'est vu confier un domaine d'intervention, et sera chargé d'animer une commission sur le sujet, constituée d'élus communautaires ou communaux. Les membres de ces commissions ont été désignés par chaque municipalité à raison d'un titulaire et d'un suppléant par commune.

Pour permettre aux élus de se mettre rapidement au travail, une réunion de présentation des compétences de la Communauté de Communes s'est tenue le 5 mai avec les nouveaux élus communautaires.

La nouvelle équipe est désormais installée. Vous pouvez la retrouver sur le site internet d'Arc Sud Bretagne ;

<https://www.arc-sud-bretagne.fr/la-communaute-de-communes/institution/conseil-communautaire/presentation-du-conseil-communautaire/>

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LES INCIVILITÉS

Depuis plusieurs mois, les agents d'Arc Sud Bretagne constatent qu'ils font face à de plus en plus d'incivilités de la part de certains usagers. La Communauté de communes désapprouve fortement ces

situations et souhaite agir pour préserver les relations entre les citoyens et les services publics. Arc Sud Bretagne alerte et appelle à plus de civisme.

Aujourd'hui, ces types d'agissement se multiplient au sein de la société, par exemple envers le personnel médical. Praticiens, secrétariat... sont parfois pris à parti.

À la suite de signalements de la part de ses équipes (de terrain et d'accueil), Arc Sud Bretagne dresse aussi le constat d'un nombre croissant d'incivilités de la part d'usagers envers le personnel intercommunal. Cela se manifeste souvent par des paroles et gestes déplacés, voire parfois des menaces très graves. Il est aisément compréhensible que ces comportements pèsent sur le moral de nos agents et sur le bon fonctionnement des services de proximité à destination du public.

Face à cette situation, Arc Sud Bretagne rappelle l'importance d'adopter une attitude civique et insiste sur le respect des règles élémentaires de courtoisie, condition indispensable aux bonnes relations entre services publics et usagers.



APAIER LES SITUATIONS ET PROTÉGER LES AGENTS

La Communauté de communes souligne également les conséquences dommageables en cas d'incivilité et son devoir de protéger le personnel intercommunal : risque de fermeture temporaire de certains services publics, accès restreints, etc.

Pour le moment, le choix s'est porté sur des affichages rappelant les règles élémentaires, des communications individuelles et surtout sur une volonté de sensibilisation auprès de la population.

Le civisme fait la qualité de notre vie quotidienne.

"DÉFI ZÉRO DÉCHET" : RELEVEZ LE CHALLENGE AVEC ARC SUD BRETAGNE !

Et si réduire ses déchets devenait un défi collectif, concret et accessible à tous ?



Dans le cadre de l'appel à projet de la Région Bretagne «Accompagnement des citoyens à la prévention des déchets», la Communauté de communes Arc Sud Bretagne en partenariat avec Questembert Communauté, lance le Défi Zéro Déchet destiné aux foyers du territoire.

L'objectif ? Accompagner les foyers volontaires de septembre à avril 2027 afin de diminuer leur production de déchets grâce à des gestes simples du quotidien.

Que l'on soit seul, en couple ou en famille, chacun peut y participer. Le défi ne demande pas d'être parfait ni de tout changer du jour au lendemain : il s'agit avant tout de découvrir des alternatives, tester de nouvelles habitudes et partager des astuces dans une ambiance conviviale.

Au programme : des ateliers pratiques et gratuits, des conseils pour réduire les emballages, des solutions pour limiter le gaspillage alimentaire, des astuces pour consommer autrement, des bons plans pour gérer ses déchets verts, des échanges, des rencontres,... Les participants pourront notamment découvrir le compostage, la fabrication de produits ménagers maison, les achats en vrac, l'utilisation d'objets réutilisables ou encore les bonnes pratiques pour prolonger la durée de vie des objets.

À travers cette initiative, Arc Sud Bretagne souhaite encourager une dynamique locale autour de la transition écologique et montrer que chacun peut agir à son échelle. Car réduire ses déchets, c'est préserver les ressources naturelles, réduire son impact environnemental et faire des économies. Alors, venez relever le défi !

Intéressé ? Renseignements auprès du service déchets au 02-99-91-40-90 ou par mail à environnement@arcsudbretagne.fr

CAFÉ CONNECTÉS PROGRAMME DU SECOND SEMESTRE 2026

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne et les communes d'Ambon, de Nivillac, Noyal-Muzillac et Péaule, en partenariat avec le CLARPA 56, ont souhaité mettre en place 4 cafés connectés sur le territoire. Un Café connecté est un lieu d'apprentissage et d'entraide numérique, **GRATUIT, OUVERT À TOUS LES SENIORS DU TERRITOIRE, SANS INSCRIPTION**. Bénévoles et apprenants s'y retrouvent 2f/mois pour partager leur connaissance dans le domaine du numérique, dans un climat de détente et de convivialité. Chaque séance dure 2 heures.

Utilisation du smartphone, transfert de photos, applications et réseaux sociaux,...

il y en a pour tous les goûts ! Retrouvez le programme sur le site de la Communauté de Communes : <https://www.arc-sud-bretagne.fr/>

4 CAFÉS CONNECTÉS



PROGRAMME

Janvier à juin 2026

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez mieux connaître l'univers du numérique ?

Alors, les cafés connectés sont faits pour vous !

C'est gratuit, sans inscription, convivial et à côté de chez vous !

Venez avec votre tablette, votre smartphone ou votre PC pour :

- Explorer le monde numérique
- Apprendre ensemble
- Échanger vos astuces

Faites votre programme selon vos préférences : jour, heure, lieu ou thème proposé

*dans la limite des places disponibles
Wifi gratuit*





OFFICE DE TOURISME DAMGAN LA ROCHE-BERNARD TOURISME



**SUIVEZ L'OFFICE SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX**
Vous aussi partagez vos
plus belles photos, faites
part de vos expériences
sur le territoire avec le
#letonnanterespiration

UNE NOUVELLE COLLECTION DE BROCHURES DISPONIBLES À L'OFFICE DE TOURISME INSÉRER VISUEL ÉDITIONS 2026

• **Un nouveau magazine :**
une invitation à explorer
notre destination à travers
des articles inspirants,
des portraits, conseils et
bonnes adresses.



• Les guides Loisirs & Gourmand, Commerces & Services et l'e-brochure Hébergements.

• Le guide festivités été
(animations du territoire
de juillet et août)

Venez les récupérer dans
nos bureaux et laissez-
vous inspirer par notre
secteur !

**Editions également
téléchargeables sur
www.damgan-laroche-bernard-tourisme.com.**

**Rubrique Infos pratiques/
Nos brochures.**

**Profitez de notre service
billetterie malin !**

Réservez vos croisières,
loisirs, sorties nature et
autres parcs de loisirs
sans files d'attente et
bénéficiez de tarifs
préférentiels. (Exemple
-5,40 € par adulte sur
Branféré).

Nous proposons aussi
notre topo guide randon-
nées : 5 € pour 20 circuits
ou 0,50 € à l'unité.

Simplifiez vos réserva-
tions et partez à l'aventure
sur nos sentiers !

NOS IDÉES CADEAUX 100 % LOCALES ET ORIGINALES

Faites plaisir tout en
soutenant les producteurs
et créateurs de notre
territoire. Et composez le
cadeau parfait avec nos
paniers garnis !

Retrouvez notre sé-
lection de produits
dans les boutiques
de nos Offices de
Tourisme à Dam-
gan, Muzillac et La
Roche-Bernard.

• Bières & limo-
nades artisanales de la
brasserie Casse-Grain
à Damgan : saveurs
uniques, noms bretons et
visuels inspirés de l'uni-
vers fantasy.



**Des visites de la brasserie
sont proposées tout l'été !
Retrouvez les dates sur
notre agenda en ligne.**

• Caramel au cidre d'Un
Goût de Bretagne : une
douceur irrésistible si-
gnée par la cheffe pâtis-
sière Corentine Brogniart
de Damgan.

• Cartes postales de
l'artiste japonaise Ayako
Guérin installée à Ambon :

à encadrer pour un cadeau
unique à petit prix !

• Livres pour enfants,
peluches.

**La boutique est ouverte
aux horaires de l'Office de
Tourisme. Venez y faire un
tour !**

VISITES LUDIQUES ET DÉCOUVERTES : UNE EXPÉRIENCE À VIVRE EN FAMILLE OU ENTRE AMIS !

Du 10 juillet au 14 août,
partez à l'aventure avec
Cécile, animatrice du
patrimoine de l'Office
de Tourisme ! Les yeux
bandés ou avec une
longue-vue, découvrez
nos villages classés sous
un angle inédit et devenez
acteur de votre propre
visite.

Nouveautés cette année :



– La visite découverte
de Kervoyal à Damgan :
balade commentée dans
les rues de Kervoyal.

– La visite spéciale enfant
à Muzillac : une visite
guidée pour les enfants de
7 à 12 ans dans les parcs
et jardins de Muzillac

**Tarifs : Adulte : 8 € /
Enfants (8-16 ans) : 5 €**

**Découvrez le programme
complet à l'Office de
Tourisme ou sur www.damgan-larochebernard-tourisme.com.**

Ces visites sont également
disponibles toute l'année
pour les petits groupes.

Réservez vite votre mo-
ment de découverte avec
Cécile !

LE MUSÉE DE LA VILAINE MARITIME

Ouvert du 17 juillet au
16 août - les vendredis,
samedi et dimanche de
14h à 18h

DEUX EXPOSITIONS À DÉCOUVRIR :

Exposition : «Il y a
6 000 ans le long de la
Vilaine. Mégalithes et
nouvelles découvertes
néolithiques». Dans le
cadre du programme de
recherche coordonné
par Audrey Blanchard
depuis 2022 sur «Les
occupations néolithiques
du bassin aval de la Vilaine
(Morbihan)». Exposition
à destination de tous les
publics

Exposition «Au fil des
fleurs dans le costume
traditionnel». Découvrez
les fleurs présentes
dans les broderies des
costumes traditionnels
portés au début du XX^e
siècle dans le Morbihan.



**Tarifs entrés :
de 2 € à 4 €**

**Plus d'informations :
Office de Tourisme
02 97 41 11 32**

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

> Pour les familles

> Informations sur les modes d'accueil, le statut d'employeur, les relations (parent-enfant, employeur-salariée) par téléphone, courriel ou rendez-vous.

> Matinées motricité parents-enfants ponctuelles le samedi : pour recevoir les dates, inscription à la newsletter sur le site de Muzillac (rubrique Enfance Jeunesse, service Relais Petite Enfance)

> Pour les assistantes maternelles

> Matinées du Relais itinérantes sur le territoire : temps d'éveil pour les tout-petits, temps d'échanges pour les professionnelles, des temps festifs ponctuels (sorties, spectacle, matinée festive)

> Prêts de divers jeux, matériels, livres à domicile

> Soirée d'échanges sur les émotions

> Matinées prévention « gestes et postures » avec une kinésithérapeute

> Formations continues en semaine à Muzillac en 2026 :

- «État de santé de l'enfant, les bonnes pratiques»,
- «Le sommeil de l'enfant»,
- «Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention/hyperactivité»,
- « Sauveteur Secouriste du Travail».

Contact RPE : 02 97 48 68 31, relais@muzillac.fr



SERVICES



LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS «LA P'TITE PAUSE»

Qu'est-ce qu'un LAEP ?

- > Un espace aménagé par deux accueillantes, adapté aux tout petits,
- > Un lieu propice aux échanges et à l'information (documentation disponible à l'emprunt / espace thé et café),
- > Un lieu anonyme, gratuit, où l'on peut venir librement, sans inscription.

Pour quoi faire ?

- > Prendre un temps avec son enfant, jouer avec lui
- > Prendre un temps pour soi, faire une pause dans le quotidien
- > Rencontrer, partager, s'informer, échanger avec d'autres parents et les deux accueillantes... en toute convivialité !

Pour qui ?

- > Ouvert aux futurs parents, parents, grands-parents d'enfants de moins de 4 ans de toutes les communes.

Quand ?

- > **Le vendredi matin entre 9h15 et 11h15, hors vacances scolaires.**
- > Chaque famille arrive et repart quand elle le souhaite.

Où ?

- > dans les locaux de l'accueil de loisirs communautaire, avenue du parc à MUZILLAC.

Contact LAEP : 02 97 48 68 31, laep@muzillac.fr



CENTRE D'ACCUEIL ET DE
CAPS
PERMANENCE DES SOINS

CENTRE D'ACCUEIL ET DE
PERMANENCE DES SOINS (C.A.P.S.)
CAPS Centre Hospitalier Basse Vilaine
2 Rue de la piscine 56130 NIVILLAC

RAPPEL

Le CAPS est une association regroupant des médecins du secteur, il prend le relais des cabinets médicaux ouverts en journée. En effet, le soir et le week-end, le médecin de garde au CAPS peut recevoir les patients après avoir été régulés par le 15. Avant de vous déplacer au CAPS de Nivillac, vous devez impérativement appeler le 15 (service de régulation du SAMU).

Le médecin de garde vous accueillera :

- . Du lundi au vendredi (soirs uniquement) :**
De 20 h à Minuit
- . Le samedi : De 14 h à 18 h et de 20 h à 23 h**
- . Le dimanche et les jours fériés :**
De 9 h à 12 h et de 16 h à 22 h.



INFOS DIVERSES

BESOIN D'UN ESPACE D'ÉCOUTE, DE PAROLE, DE CONSEILS ?

Le Point Accueil Ecoute Jeunes s'adresse :

- Aux jeunes de 12 à 25 ans, souhaitant rencontrer rapidement un professionnel pour parler (mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, relations amoureuses, questionnements)
- Aux parents qui s'interrogent sur leur rôle éducatif, sur l'adolescence...

Le PAEJ vous accueille à MUZILLAC, Allée Raymond Le Duigou le mardi de 14h à 17h30.

D'autres accueils sont possibles à Vannes, Grand-Champ et Questembert.

Vous pouvez contacter Mme Guehennec
➤ 06 80 63 97 18
➤ paej.paysdevannes@cap-avenir.org

L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.

POUR LES 12 - 25 ANS

PAEJ

POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES
ET LEUR ENTOURAGE

POURQUOI ?

Être écouté

Bénéficier d'un soutien

Mieux comprendre ses difficultés

Réfléchir ensemble

Prendre du recul

→ ANONYME
→ CONFIDENTIEL
→ GRATUIT

06 48 60 62 40 **06 80 63 97 18**
Vannes & Grand-Champ Questembert & Muzillac

paej.paysdevannes@cap-avenir.org

PAROLE DONNÉE À L'OPPOSITION



J. Michel ROUSSE
Nathalie GUILLAS
Guénahél LE LUEL

Guernotaises, Gernotais,

Les colistiers de **ENSEMBLE POUR LE GUERNO** se joignent à nous pour remercier celles et ceux qui ont apporté leurs soutiens et leurs votes lors des élections municipales de mars 2026.

L'intégration à l'action municipale pour nous trois élus, n'est pas facile ; espérons un changement dans les mois à venir...

Nous serons une opposition constructive, respectueuse et rigoureuse pour l'avenir de LE GUERNO.

Nos objectifs : contribuer, participer à la vie municipale et veiller à la qualité de vie de ses habitants.

Nous restons à l'écoute et sommes là pour vous représenter.

Nous vous souhaitons un belle été et de bonnes vacances à toutes et à tous.



Dates à retenir

> **Mar 7 juillet**

1^{er} marché estival du mardi soir

Municipalité, associations, bénévoles

> **Dim 26 juillet**

Pardon de Sainte-Anne

Comité des Fêtes

> **Dim 2 août**

Vide-greniers

Comité des Fêtes

> **Sam 12 septembre**

**Remise des prix du concours
des Maisons Fleuries**

> **Dim 13 septembre**

Balade moto

Breizh Motos Guernotais

> **Sam 10 octobre**

Repas dansant

Breizh Motos Guernotais

> **Sam 31.10 / dim 1.11**

Foire «Vigne, Terre et Mer»

L'Echo de la Poivrière

> **Mer 11 novembre**

Loto

Comité des Fêtes

> **Ven 20 novembre**

> **Sam 21 novembre**

> **Dim 22 novembre**

> **Ven 27 novembre**

> **Sm 28 novembre**

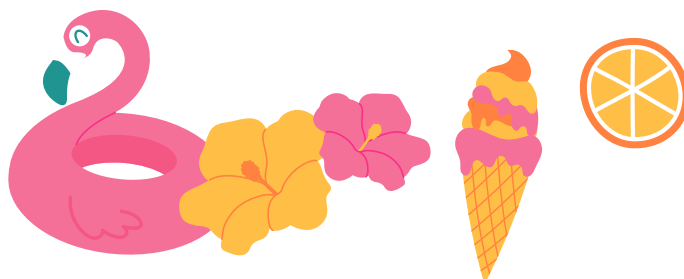
Théâtre

Merlin l'Enchanteur

> **Sam 12 décembre**

Animations de Noël à l'école

Merlin l'Enchanteur et APEL



Madame le Maire, les conseillers municipaux,
les membres du CCAS, l'équipe municipale,
Vous souhaitent un très bel été !